

**TIRÉ À PART DE L'ÉBAUCHE DU  
PROCÈS-VERBAL DE LA  
RÉUNION DU SAC-250307**

**10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE**

**10.1 Redéfinition des programmes de géographie**

Voir le Document H

**10.1.1 Création du baccalauréat ès arts (majeure en environnement et géographie) (profil régulier et profil avec distinction)**

Le VRER explique que ce projet de création et d'abolition de programmes s'inscrit dans la planification académique 2016 qui prévoyait la redéfinition des programmes de baccalauréat ès arts en géographie. Le programme proposé s'inscrit également dans le développement de l'axe de recherche de l'environnement. Le VRER indique qu'une mineure a également été redéfinie (par création et abolition) au Comité des programmes.

Le nouveau programme propose une approche plus axée sur l'environnement et il est plus contemporain. Il y a également une nouvelle flexibilité dans la livraison du programme en éliminant des préalables de cours. Le programme compte 120 crédits, dont 21 crédits obligatoires dans la formation fondamentale.

Les commentaires suivants sont notés aux fins du procès-verbal.

- Les questions environnementales sont abordées au campus de Shippagan et à ce titre, il faut poursuivre le travail de collaboration.
- Ce programme est complémentaire à ce qui se fait déjà au campus d'Edmundston et au campus de Shippagan. On rappelle que la Faculté des sciences est également partie prenante considérant ses programmes en écologie et en chimie environnementale.

Plusieurs membres félicitent les équipes de travail pour la mise au point de ce programme d'études.

***R : 11-SAC-250307***

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Sous réserve de l'obtention d'informations financières, que le Sénat académique recommande au Conseil de l'Université d'accepter la création du baccalauréat ès arts avec majeure en environnement et géographie (profil régulier et profil avec distinction). »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

**10.1.2 Abolition des programmes de baccalauréat ès arts (majeure en géographie) et de baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie)**

La création du nouveau programme entraîne l'abolition d'anciens programmes. La proposition suivante est mise aux voix.

***R : 12-SAC-250307***

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Sous réserve de la création du baccalauréat ès arts avec majeure en environnement et géographie (profil régulier et profil avec distinction), que le Sénat académique recommande au Conseil de l'Université*

*l'abolition des programmes de baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) et de baccalauréat ès arts (majeure en géographie). »*

Vote sur R12

unanime

**ADOPTÉE**



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales  
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 11 mars 2025

Madame Lynne Castonguay  
Secrétaire générale  
Université de Moncton

**Objet : Complément d'information sur les ressources – nouveau programme  
environnement et géographie**

Madame la Secrétaire générale,

La présente fait suite à une interrogation exprimée à l'occasion de la création du programme redéfini de B.A. avec majeure en environnement et géographie (profil régulier et profil avec distinction) lors de la séance du Sénat académique du 7 mars 2025.

Il importe tout d'abord de noter que la création de ce programme s'inscrit dans la foulée des recommandations formulées dans le cadre de la *Planification académique de l'Université de Moncton* préparée par l'ancien vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Monsieur André Samson, en juin 2016. On y précisait que les programmes actuels de spécialisation et de majeure en géographie devaient être « redéfinis », ce qui impliquait leur remplacement par de nouveaux programmes. L'UARD et la Faculté ont ainsi décidé d'abolir la spécialisation et de privilégier, comme plusieurs autres programmes de la Faculté, le développement d'un programme de majeure redéfini de fond en comble afin de mieux répondre aux besoins des étudiantes et étudiants et de ceux de la société en mettant désormais l'accent sur des problématiques contemporaines étroitement associées aux questions environnementales qui sont au cœur des enjeux et des défis que celle-ci connaît aujourd'hui.

Dans ces circonstances, aucune ressources supplémentaires n'est requise pour ce programme puisqu'il remplacera simplement le programme qui existe actuellement et qui est déjà doté de ressources suffisantes, tant sur le plan administratif que sur le plan des ressources humaines.

Plusieurs facteurs expliquaient le faible nombre d'inscriptions qui contrastait avec ce que l'on pouvait constater dans d'autres universités de la région et du Canada. L'un de ces facteurs concernait le caractère vieillot des programmes qui reflétaient des réalités géographiques traditionnelles ne prenant guère en compte les bouleversements majeurs entraînés par la crise

18, Avenue Antonine Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 Canada

506.858.4183 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)  
jean-francois.thibault@umoncton.ca  
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

climatique et plus largement par les changements environnementaux. Le nouveau programme représente ainsi une mise à jour majeure du cursus que pourront suivre les étudiantes et étudiants et il se trouve aujourd'hui à la fine pointe de ce qu'elles et ils recherchent aujourd'hui en poursuivant des études universitaires comportant une dimension environnementale significative et aussi plus visible et attrayante.

En espérant que ces précisions sauront vous convaincre ainsi que les membres du Conseil de l'Université, je vous prie d'agréer, Madame Castonguay, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-François Thibault, Ph. D.

- c.c.      Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines  
            Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
            Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales  
            Guillaume Fortin, directeur adjoint (géographie), Département d'histoire et de  
   géographie



Le 20 février 2024

Monsieur Gilles Roy  
Président  
Comité des programmes  
Université de Moncton

**Objet : Création du B.A. (majeure en environnement et géographie)  
et de la mineure en environnement et géographie**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à la création du **B.A. avec majeure en environnement et géographie** et de la **mineure correspondante**. Comme l'explique l'ancien directeur adjoint du Département d'histoire et de géographie, Guy Vincent, dans la lettre ci-jointe, le programme de majeure en environnement en géographie « s'inscrit dans un effort facultaire et institutionnel plus vaste qui vise à créer de nouveaux programmes de premier cycle et de cycles supérieurs qui soient en phase avec l'axe environnement » (p. 1). Il importe de noter que la création de ce programme s'inscrit dans la foulée des recommandations formulées dans la *Planification académique de l'Université de Moncton*, rapport préparé par l'ancien vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, André Samson, en juin 2016. On y précisait que les programmes actuels de spécialisation et de majeure en géographie devaient être « redéfinis », ce qui implique le remplacement des programmes existants par un nouveau programme en entier. C'est dans cet esprit qu'a été entrepris le projet de création de la nouvelle majeure, qui comprendra, comme la plupart des autres majeures de la Faculté des arts et des sciences sociales, un profil régulier et un profil avec distinction. Le programme proposé se distingue du programme existant par l'ajout de la dimension environnementale, laquelle se reflète dans la banque de cours ainsi que dans le titre et les orientations du programme. À cela s'ajoute une mineure en environnement et géographie. Il est à noter que, sur la recommandation du VRER actuel, nous n'avons pas soumis d'avant-projet au Comité de la planification (CDP), car le projet était presque complet au moment où nous avons adopté la nouvelle démarche (présentation de sous-projets au CDP), d'une part, et le projet découle des recommandations de la planification académique de 2016, d'autre part.

Conformément aux exigences du Comité des programmes et de la CESP, nous avons soumis le projet à l'attention de deux consultants externes – Guillaume Marie et Yann Roche – au moment de l'élaboration du programme. Les avis soumis par les consultants étaient très positifs, et seules quelques modifications mineures ont par la suite été proposées au projet. S'est ensuivie une évaluation externe formelle, qui s'est également révélée très positive. Aucune modification n'a été proposée par l'évaluateur externe, Yannick Hémond. La réaction de l'UARD de géographie à cette évaluation se trouve en annexe du projet. Somme toute, au

regard du travail qui a été accompli par l'UARD de géographie et des évaluations très favorables des deux consultants externes et de l'évaluateur externe du projet, **nous sommes persuadés que le programme proposé saura répondre à la fois aux aspirations des étudiantes et étudiants et aux besoins de la société.**

La demande est accompagnée de plusieurs annexes, y compris une lettre de l'ancien directeur adjoint du Département d'histoire et de géographie, M. Guy Vincent, et d'une lettre de l'actuel directeur adjoint du Département, M. Guillaume Fortin (réaction de l'UARD à l'évaluation externe). La création de la **majeure** a été recommandée par les membres de l'UARD de géographie en octobre 2022 et par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 14 juin 2023. La création de la **mineure** a pour sa part été adoptée par l'UARD de géographie le 5 janvier 2024 et par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales le 14 février 2024. Voici les résolutions adoptées en ce sens :

- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la création du B.A. avec majeure en environnement et géographie (profil régulier et profil avec distinction) soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la création de la mineure en environnement et géographie soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que la création des 34 cours siglés GEOG présentés dans le projet soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que l'abolition des 37 cours siglés GEOG présentés dans le projet soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que les modifications proposées à la banque de cours GEOG soient adoptées. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil de la Faculté des arts et de sciences sociales recommande que les modifications proposées à la banque de cours OFG (GEOG) soient adoptées. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est à noter que la Faculté des arts et des sciences sociales et la Faculté des sciences de l'éducation offrent également un programme combiné de cinq ans menant au grade de B.A.-B. Éd. avec majeure en géographie. Si les instances approuvent la création du nouveau B.A. (majeure en environnement et géographie), le programme de B.A.-B. Éd. avec majeure en géographie devra être modifié pour tenir compte des modifications proposées à la banque de cours de géographie (GEOG). La FASS a envoyé à FSÉ le 1<sup>er</sup> septembre 2023 le projet de programme pour obtenir sa rétroaction, mais nous n'avons à ce jour reçu aucun commentaire sur les modifications proposées. Nous sommes cependant convaincus que la nouvelle majeure et les nouveaux cours répondront aux besoins des programmes de formation au secondaire.

Qui plus est, si le projet reçoit l'assentiment des instances, il faudra par la suite apporter des modifications aux programmes qui contiennent dans leur cursus des cours de géographie. Compte tenu des étapes à franchir avant l'entrée en vigueur du nouveau programme (assentiment du Comité des programmes, du Sénat académique, de la CESPM, notamment), nous sommes d'avis qu'il serait plus réaliste d'envisager juillet 2025 comme date de lancement du programme, ce qui par ailleurs nous donnera le temps d'apporter les modifications mineures aux autres programmes.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales  
Dominique Thomassin, responsable des suivis aux dossiers, FASS
- p. j. Lettre couverture  
Formulaires CPR  
Annexes

**Projet de redéfinition  
B.A. (majeure en environnement et géographie)**

---

**Table des matières**

- 1. Lettre couverture (Guy Vincent)**
  
- 2. Projet de redéfinition du B.A. (majeure en environnement et géographie)**
  - 2.1. Présentation du dossier
  - 2.2. CPR-1A (Projet de création d'un programme de 1er cycle)
  - 2.3. CPR-3 (profil régulier et profil avec distinction)
  - 2.4. CPR-4 (34 cours)
  - 2.5. CPR-6 (37 cours)
  - 2.6. CPR-7
  - 2.7. CPR-8 et justification
  - 2.8. CPR-10 (profil régulier et profil avec distinction)
  - 2.9. CPR-11 (profil régulier et profil avec distinction)
  
- 3. Projet de redéfinition de la mineure en environnement et géographie**
  - 3.1. CPR-1D (projet de création d'une mineure)
  - 3.2. CPR-3
  - 3.3. CPR-10
  - 3.4. CPR11b
  
- 4. Annexes**
  - A. Descriptions des cours
  - B. Résultats d'apprentissage de programme
  - C. Tableau — Ressources humaines
  - D. Plan de déploiement
  - E. Rapports des commentateurs externes
  - F. Réaction de l'UARD aux rapports des commentateurs externes
  - G. Rapport d'évaluation externe
  - H. Réponse de l'UARD au rapport d'évaluation externe
  - I. Rapport sur les ressources de la bibliothèque
  - J. CV des membres du corps professoral

Le 14 octobre 2022

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

Objet : Redéfinition des programmes de géographie

Monsieur le vice-doyen,

Veillez trouver ci-joint l'ensemble des documents nécessaires à la redéfinition des programmes de géographie préparés par les membres de l'UARD de géographie et adoptée par l'UARD le 20 décembre 2021. Nous vous soumettons ce document pour votre révision et votre approbation. Nous comprenons que nous procéderons aux corrections et modifications que vous souhaiterez que nous apportions à ce document avant de le soumettre au conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Je tiens à remercier mes collègues pour leur collaboration pendant ce long, et parfois difficile, processus, plus particulièrement Guillaume Fortin qui a complété quelques parties de ce document et qui a su m'encourager tout au long de l'exercice, ainsi qu'à Madame Dominique Thomassin, pour la révision de l'ensemble du dossier, Monsieur Jean-François Thibault, doyen, et vous-même Monsieur Matthieu LeBlanc pour votre patience et compréhension tout au long du processus.

Veillez agréer, Monsieur le vice-doyen, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Guy Vincent  
Directeur adjoint et responsable de l'UARD de géographie  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

## PRÉSENTATION DU DOSSIER

**Programme de majeure en environnement et géographie et  
de majeure en environnement et géographie Profil distinction  
UARD de géographie  
Université de Moncton**

### MISE EN CONTEXTE DE LA PROPOSITION

Le programme de géographie existe depuis 1963, soit depuis la création de l'Université de Moncton. Au cours des dernières années, de profonds changements ont transformé la discipline et le marché de l'emploi redéfinissant ainsi la formation académique nécessaire pour répondre aux besoins de nos sociétés. Puisqu'il n'existe actuellement à l'Université de Moncton aucun programme de premier cycle qui soit entièrement consacré à l'environnement et qu'il semble urgent et nécessaire de faire un virage dans l'offre des programmes actuels, un nouveau programme audacieux mettant l'accent sur l'**environnement et la géographie** est proposé, un programme qui s'arrime parfaitement avec des axes prioritaires de l'Université de Moncton. De plus, la redéfinition proposée est conséquente aux recommandations du Conseil des gouverneurs tel qu'exposé dans le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2018 (CGV180922), et plus spécifiquement le point 1 de la recommandation 3 : « *L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche* ».

Ce tout nouveau programme s'inscrit donc dans un effort facultaire et institutionnel plus vaste qui vise à créer de nouveaux programmes de premier cycle et de cycles supérieurs qui soient en phase avec l'axe environnement (un des trois axes prioritaires de l'Université de Moncton). Le baccalauréat en environnement et géographie s'appuie sur une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire. Il permettra de répondre à plusieurs questions environnementales d'actualité telles que la crise climatique, l'aménagement durable du territoire urbain et rural, les risques naturels, la transition écologique, la crise écologique avec les extinctions, les espèces invasives, la perte de corridor de dispersion, les migrations (insectes ravageurs), la transformation irréversibles des paysages, etc. Ce programme permettra de redéfinir en profondeur le programme de géographie actuel et d'attirer un bassin d'étudiantes et étudiants qui s'intéressent aux questions environnementales et qui

désirent trouver des solutions durables pour répondre aux défis environnementaux actuels et futurs et contribuer à leur mise en place.

Un des principaux avantages de la création de ce programme est qu'il permettra de mieux structurer les études et les sciences de l'environnement à l'Université de Moncton. Il pourra également favoriser la rétention des étudiantes et des étudiants en les dirigeant vers les divers programmes gradués en environnement (certificat, diplôme, maîtrise professionnelle ou de recherche, notamment les différents programmes de la Maîtrise en étude de l'environnement (MÉE)) offerts à l'Université de Moncton. De plus, ce programme favorisera l'établissement d'une plus grande synergie entre la géographie et les autres disciplines liées à l'environnement puisque plusieurs cours d'autres disciplines sont intégrées dans l'offre de cours. Le programme proposé comportera deux profils soit un dit « régulier » et l'autre « avec distinction » qui se distingue par la réalisation d'un mémoire de fin de baccalauréat.

La création de ce nouveau programme de baccalauréat en environnement et géographie répond à un besoin urgent des communautés et du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du Canada de former une main-d'œuvre capable de comprendre, de gérer et d'agir sur les différentes questions environnementales afin d'amorcer de profonds changements vers une société carbone neutre et une économie plus verte et durable. Des experts œuvrant dans le domaine de l'aménagement nous informent d'un besoin criant dans ce domaine.

Les questions environnementales font partie depuis longtemps de la formation des géographes. En effet, une tradition a d'abord été établie depuis Vidal de la Blache au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis reprise par les Américains sous l'appellation « tradition Homme/Terre » (man-land tradition). Des cours du programme actuel de géographie abordent certaines de ces questions. Le programme proposé s'oriente résolument dans cette direction. Conséquemment, l'UARD de géographie propose l'abolition de 15 cours jugés trop périphériques à cette nouvelle direction et la création de 11 nouveaux cours traitant de problématiques environnementales précises. De plus, le contenu de 23 cours existants a été complètement repensé pour aborder diverses questions environnementales telles que les changements climatiques, les risques naturels, la gestion

de ressources et l'aménagement durable dans une perspective spatiale. Il ne s'agit donc absolument pas d'une simple modification cosmétique. Le sujet principal des cours de ce programme est dorénavant et résolument axé sur l'environnement. D'ailleurs, la transition est déjà amorcée dans le contenu de certains cours. Ainsi, le programme « Environnement et géographie » abordera différents aspects fondamentaux des questions environnementales passées, présentes et anticipées tout au long du cursus dans une perspective multidisciplinaire. Celle-ci mettra l'accent sur les dynamiques spatiales, tant sur les plans humain, physique (ou naturel) que territorial et, particulièrement, sur la relation réciproque et interdépendante qu'entretiennent les sociétés humaines avec les milieux naturels et humanisés. On parlera ainsi de « géosystèmes ». La version actualisée de la tradition « Homme/Terre » s'articule autour de questions environnementales comme les modifications profondes des milieux naturels (lire ici ressources) générées par les sociétés contemporaines dans la poursuite de leur développement économique, technologique et social. Bien que de nombreux progrès sur plusieurs plans aient été réalisés dans l'évolution des sociétés, des conséquences liées à cette poursuite effrénée auxquelles celles-ci doivent faire face surgissent. Dès lors, elles doivent composer avec des problématiques telles la dégradation, voire l'épuisement des ressources, la pollution, la contamination des eaux et des sols, les changements climatiques, l'accroissement des disparités de toute sorte et des inégalités que cet accroissement induit, etc. Il importe donc de contribuer à la tentative de rétablir un équilibre dans la nature de ces liens entre les sociétés et leur milieu, leur environnement, en assurant une gestion réfléchie et, surtout, durable.

Abolition (CPR-6)	Création (CPR-4)
<b>Cours abolis</b>	
GEOG2104 Analyse spatiale	
GEOG2203 Espace et mondialisation	
GEOG2453 Introduction à la géologie	
GEOG2523 Les formes du relief terrestre	
GEOG2603 Climatologie	
GEOG2802 Cartographie et photo aérienne	
GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire	
GEOG4414 Aménagement côtier	
GEOG4603 Thèmes de géographie physique	
GEOG4713 Thèmes de géographie régionale	
GEOG4733 Géographie et environnement	
	<b>Cours créés</b>
	GEOG2004 Environnement et ressources
	GEOG2006 Biodiversité et spatialité
	GEOG2007 Espace et environnement
	GEOG3003 Agroenv - sécurité alimentaire
	GEOG3005 Gestion des risques naturels
	GEOG3006 Environnement et gouvernance
	GEOG3008 Outils et mesures en env.
	GEOG4001 Empreinte écologique
	GEOG4002 Anthropocène – Défis et enjeux
	GEOG4005 Aspect juridique de l’env.
	GEOG4007 Approche transdiscipl. en env.
	GEOG4011 Évaluation environnementale
	<b>Cours recréés dans une perspective résolutement environnementale</b>
GEOG1103 Le milieu humain	GEOG1001 L’environnement humanisé
GEOG1403 Dynamique des milieux naturels	GEOG1002 Environnement et géosystème
GEOG1703 La carte du monde	GEOG1003 État du monde
GEOG2111 Géographie rurale	GEOG2001 Environnement rural
GEOG2303 Géographie urbaine	GEOG2002 Villes vertes et durables
GEOG2312 Géographie et population	GEOG2003 Environnement et population
GEOG2701 Activités de terrain	GEOG2008 Travaux de terrain en env.
GEOG2733 Changements climatiques	GEOG2005 Changements climatiques
GEOG2803 Introduction aux SIG	GEOG2010 Introduction aux SIG en env.
GEOG3103 Aménagement du territoire	GEOG3001 Durabilité et aménagement
GEOG3233 Géographie, société et culture	GEOG3002 Env., paysage et patrimoine
GEOG3313 Territoire et développement	GEOG3007 Environnement et développement
GEOG3323 Transports et communications	GEOG3010 Environnement et transport
GEOG3613 Aménagement de bassin versant	GEOG3004 Gestion durable de l’eau
GEOG3804 Cartographie thématique	GEOG2009 Comm. cartographique et env.
GEOG4104 Thèmes en dév. territorial	GEOG4004 Thèmes variables en env.
GEOG4113 Géographie historique	GEOG4003 Géo. historique de l’env.

GEOG4704 Le Canada atlantique	GEOG4008 Le Canada atlantique
GEOG4723 Stage en milieu de travail	GEOG4009 Stage pratique en env. & géo
GEOG4798 Stage de spécialisation	GEOG4010 Stage analytique en env. & géo
GEOG4998 Mémoire de géographie	GEOG4012 Mémoire en env. et géographie
GEOG4803 Projet de SIG	GEOG4006 SIG avancé en env.

## PROJET DE CRÉATION DE PROGRAMME DE 1<sup>ER</sup> CYCLE

Veillez noter que ce formulaire ne devrait pas être utilisé pour la création de mineures.

### RENSEIGNEMENTS REQUIS

#### 1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.  
[Université de Moncton](#)
- 1.2 Faculté(s).  
[Faculté des arts et des sciences sociales](#)
- 1.3 UARD(s), **s'il y a lieu**.  
[UARD de géographie](#)
- 1.4 Département(s) / Unité(s) / Secteur(s)  
[Département d'histoire et de géographie \(UMCM\)](#)
  - 1.4.1 Lieux où sera offert le programme  
[Moncton pour la durée complète du programme](#)  
[Edmundston et Shippagan pour les deux premières années](#)
- 1.5 Nom du programme.  
[Baccalauréat ès arts \(majeure en environnement et géographie\)](#)
- 1.6 Codes de programme de l'établissement (proposés et existants, **s'il y a lieu**), comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (**à remplir par le VRAEAP**).  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.7 Type de programme  
[Diplôme de 1er cycle, baccalauréat \(majeure ou majeure avec distinction\)](#)
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).  
[B.A. \(majeure en environnement et géographie\)](#)
- 1.9 Calendrier.
  - 1.9.1 Session et année des premières inscriptions au nouveau programme, compte tenu de toutes les approbations exigées, y compris celle de la CESP.M.  
[Automne 2024](#)
  - 1.9.2 Année universitaire de la visite des évaluatrices ou évaluateurs externes, après la mise en œuvre du nouveau programme (**à remplir par le VRAEAP**). [Cliquez ici pour saisir le texte.](#)  
**Plan de transition, dans le cas de l'abolition d'un programme existant à la suite de l'introduction d'un nouveau programme.**
  - 1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme existant, **s'il y a lieu**.  
[Selon les données, cinq étudiante et étudiants sont actuellement inscrits au programme de majeure en géographie. La dernière « nouvelle inscription » remonte au semestre d'automne 2019. Cependant, un étudiant a transféré sa majeure d'histoire à géographie à l'automne 2020. De ces cinq étudiants, seulement trois semblent actifs, dont un en probation.](#)
  - 1.9.4 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants inscrits au programme existant le termineront, **s'il y a lieu** (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des

études).

Une étudiante vient de compléter son programme de majeure en géographie avec une mineure en science de l'environnement.

- 1.9.5 **S'il y a lieu**, tout autre renseignement qui aidera la CESPМ à comprendre comment le programme existant, approuvé par la CESPМ, effectuera la transition au programme proposé.

Premièrement, le nombre de dossiers étudiants à gérer nous permettra d'assurer une transition suivie et adéquate. Deuxièmement, plusieurs des cours du nouveau programme contiennent plusieurs éléments clés de géographie (ancien programme) mais ils ont été remaniés pour être résolument axés sur les questions environnementales. Ces cours ont vu leur matière évoluer pour se préoccuper davantage des aspects environnementaux. Ainsi, il sera assurément possible de trouver des équivalences entre les cours proposés dans le nouveau programme et des cours qui figuraient dans le programme antérieur afin de faciliter la transition des dossiers des anciens programmes vers les programmes proposés.

- 1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (**à remplir par le VRAEAP**).  
(1) Sénat  (2) Conseil des gouverneurs

## 2. Description du programme

- 2.1 Décrivez les buts du programme (p. ex. « Ce programme vise... ») (**synthèse en 75 mots ou moins**).

Offrir une formation théorique et pratique permettant d'acquérir une compréhension systémique des questions environnementales actuelles et de comprendre les changements, autant physiques qu'humains, en mettant l'accent notamment sur le développement, la gestion des ressources et l'aménagement du territoire, dans le but de former des chefs de file qui seront en mesure de trouver des solutions aux enjeux et défis auxquels sont confrontés la planète, le Canada et le Nouveau-Brunswick en particulier.

- 2.2 Décrivez la clientèle cible du programme.

Étudiantes et étudiants diplômés du secondaire, étudiantes et étudiants de premier cycle à l'Université de Moncton intéressés aux questions environnementales et à l'aménagement durable du territoire et les professionnels désirant affiner leur formation reliée à l'environnement physique, humain et à la crise climatique.

- 2.3 **Fournissez ou annexe**z une preuve de la **demande étudiante** (p. ex. résultats d'un sondage, projets pilotes, nombre d'inscriptions aux cours et programmes connexes).

Soulignons d'emblée qu'il s'agit d'un programme qui s'arrime parfaitement avec un des axes prioritaires de développement de l'Université de Moncton, soit celui de l'environnement. De plus, la redéfinition proposée est conséquente aux recommandations du Conseil des gouverneurs tel qu'exposé dans le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2018 (CGV180922), et plus spécifiquement le point 1 de la recommandation 3 : « L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche ». Le programme proposé tient également compte des recommandations proposées par les évaluateurs externes Bouchard et Simard. De plus, ce nouveau programme répondra également aux recommandations faites par L. Dubois dans le cadre d'un rapport sur "l'axe environnement" qui mentionne qu'actuellement il n'existe aucun programme de premier cycle entièrement dédié aux questions environnementales. Ainsi, aucun sondage à proprement parler n'a été administré. Toutefois, la banque de cours que nous avons développée a été présentée à quelques étudiantes et étudiants qui l'ont trouvée intéressante et pertinente. De plus, ce programme pourra être un complément à la mineure (en préparation) en études de l'environnement, à la mineure en sciences de l'environnement (créée en 2018) et il

permettra de former de étudiantes et étudiants qui pourront ensuite poursuivre leurs études aux cycles supérieurs en études de l'environnement dans l'un des programmes actuellement offerts ou en processus de création à l'Université de Moncton (certificat de deuxième cycle, diplôme d'études supérieures, maîtrise professionnelle ou maîtrise de recherche).

Dans le cas d'un programme articulé, faites la démonstration du besoin d'une formation qui comprend des compétences de niveau universitaire.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 2.4 Nommez chaque **consultante ou consultant externe** (p. ex. professeure, professeur ou autre spécialiste) qui a donné son avis sur le programme proposé **pendant** l'élaboration du programme<sup>1</sup>. **Annexez** la correspondance et les commentaires écrits (normalement, une ou deux pages) des personnes consultées. Incluez un sommaire des mesures prises pour régler les questions soulevées, **s'il y a lieu**.

Nous nous sommes tenus aux recommandations des deux examinateurs (Martin Simard de l'UQAC et Christian Bouchard de l'Université Laurentienne) externes qui avaient évalué en 2018 nos programmes de géographie, étape nécessaire avant de préparer la proposition des programmes ici présentés. De plus, nous avons fait appel à Guillaume Marie (UQTR) et Yann Roche (UQAM) pour commenter les programmes que nous proposons. Ces rapports et notre réaction à ceux-ci sont joints au présent document.

- 2.5 Indiquez et justifiez la durée prévue du programme en années (temps complet et temps partiel, **s'il y a lieu**).

La durée du programme proposé sera conforme à la durée des programmes de géographie qu'ils remplacent, soit quatre ans à temps plein ou plus à temps partiel.

**Annexez la feuille de route** du programme.

Documents « Feuille de route – majeure », « Feuille de route – Majeure – distinction » et « Sommaire des nouveaux cours »

Pour chaque cours obligatoire et cours à option dans la discipline, annexe la description au répertoire, les préalables et les résultats d'apprentissage.

Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration, précisez à quel établissement les étudiantes et étudiants seront inscrits chaque semestre; s'ils fréquenteront plus d'un établissement en même temps, décrivez comment ils devraient être considérés aux fins du compte des effectifs. Si l'achèvement du programme peut mener à deux diplômes ou plus, décrivez les points de sortie de chaque diplôme.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 2.6 **S'il y a lieu**, décrivez **les exigences particulières du programme** en justifiant toute dérogation aux règlements généraux de l'Université (p. ex. la moyenne minimale requise dans l'ensemble du programme (voir le règlement 8.11.1); l'exigence minimale requise dans certains cours (voir le règlement 8.7); le nombre minimum de cours de niveau 3000 ou 4000 (voir le règlement 2.3.2)).

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 2.7 Justifiez le **nom choisi** pour le programme et du ou des diplômes qui seront décernés.

Le titre « Environnement et géographie » place le mot environnement en premier pour bien indiquer l'optique prédominante du programme traité dans une perspective multidisciplinaire

<sup>1</sup> Une fois que la proposition sera soumise à la CESPM, celle-ci invitera aussi les autres universités des Provinces maritimes à fournir des commentaires écrits dans un délai de deux semaines. Il est important de ne pas confondre ces consultations avec le processus d'évaluation externe sous la *Politique d'évaluation des programmes*. Dans le cas d'un programme essentiellement nouveau, il est recommandé d'entreprendre une évaluation externe sous cette politique. Voir l'annexe 4 : [http://www.cespm.ca/resources/%C3%89valuation des programmes universitaires avant leur mise en %C5%93uvre.pdf](http://www.cespm.ca/resources/%C3%89valuation%20des%20programmes%20universitaires%20avant%20leur%20mise%20en%20%C5%93uvre.pdf).

mais utilisant une approche résolument géographique. L'accent sera mis sur les dynamiques spatiales, tant sur le plan humain que physique (ou naturel) et particulièrement sur la relation réciproque et interdépendante qu'entretiennent les sociétés humaines avec les milieux naturels, mais aussi avec les milieux humanisés. On parlera ainsi de « géosystèmes ». Cette approche découle de l'une des quatre traditions géographiques énoncées par Pattison (1964), soit la tradition « Homme/Nature » ou « Homme/Terre » (man/land), la géographie étant probablement la première discipline académique à s'y intéresser. D'ailleurs, l'étymologie plutôt floue du terme « environnement » s'est précisée dans les dernières décennies étant dérivée des termes « milieu géographique », « milieu naturel », ou simplement « milieu », déjà utilisés dans la géographie régionale traditionnelle française de Vidal de la Blache et ses disciples. La version actualisée de cette tradition s'articule autour de questions environnementales comme les modifications profondes des milieux naturels (lire ici ressources) générées par les sociétés contemporaines dans la poursuite de leur développement économique, technologique et social. Bien que de nombreux progrès sur plusieurs plans soient réalisés dans l'évolution des sociétés, des conséquences liées à cette poursuite effrénée auxquelles ces sociétés doivent faire face surgissent et avec lesquelles elles doivent composer (épuisement des ressources, pollution, milieux dégradés, changements climatiques, économie verte, transition énergétique, etc.). Il importe donc de contribuer à la tentative de rétablir un équilibre dans la nature de ces liens entre les sociétés et leur milieu, leur environnement, en assurant une gestion réfléchie et, surtout, durable. Ainsi, les termes « environnement » et « géographie » sont intimement liés.

**Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration**, si deux attestations d'études ou plus seront accordées, veuillez indiquer quels établissements les accorderont et quels règlements ont été pris en compte (p. ex. pour obtenir un grade de l'Université X, 50 % du programme doit y être effectué).

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

2.8 Précisez les **conditions d'admission** propres au programme.

Condition « A » ; condition « B » ; condition « C » ; condition « D » .

**S'il y a lieu**, décrivez les **conditions particulières d'admission**.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

**S'il y a lieu**, décrivez les **diverses voies d'admission**.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

**Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration**, décrivez les conditions d'admission de chaque programme ou de chaque établissement participant.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

2.9 Décrivez les **modes de prestation** du programme (p. ex. enseignement traditionnel en salle de classe, enseignement à l'aide de technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance [précisez], apprentissage par l'expérience et laboratoires).

La formation du baccalauréat ès arts avec majeure en environnement et géographie est fondée sur différentes stratégies pédagogiques :

- des enseignements magistraux, favorisant l'acquisition des concepts fondamentaux de l'approche géographique en études de l'environnement et de ses sous-disciplines ;
- des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire visant l'application des contenus théoriques vus en classe ou la pratique des méthodes et des techniques de la géographie (cartographie, photo-interprétation, analyse à l'aide de systèmes d'information géographique, télédétection, relevés topographiques, échantillonnage, enquêtes, analyses statistiques quantitatives et qualitatives, etc.) ;

- des séminaires, dans les cours avancés, visant une réflexion sur les disciplines et leurs méthodes, l'examen critique de travaux de recherche, de même qu'une initiation à la démarche de recherche en environnement ;
- la possibilité d'effectuer des stages en milieu de travail, en entreprise, dans des agences paragouvernementales, des ministères gouvernementaux, des administrations régionales ou municipales, ou encore en milieu associatif ou communautaire, principalement en région acadienne. Ces activités ont pour objectif une initiation tant à la mise en pratique de la formation acquise dans un cadre professionnel qu'aux exigences du marché de l'emploi;
- le mémoire de fin de baccalauréat pour le profil avec distinction.

2.10 **Comparez le programme proposé avec d'autres programmes** offerts ailleurs dans les Maritimes, au Canada ou aux États-Unis. **S'il y a lieu, annexe** la correspondance (comme preuve de consultation) des établissements postsecondaires de la région et de l'extérieur de la région qui offrent des programmes semblables, équivalents ou comparables.

Soulignons d'entrée de jeu qu'il s'agira du seul programme de baccalauréat en environnement et géographie offert en français dans le Canada atlantique.

À l'échelle pancanadienne, et selon l'organisme « Universités Canada », il existe à l'heure actuelle plusieurs programmes de premier cycle qui sont liés à l'environnement. Parmi ces programmes on en retrouve plusieurs, répartis dans une vingtaine d'universités au pays, qui sont rattachés aux Sciences de l'environnement (baccalauréat ès sciences). En complément, on compte également de nombreux programmes de premier cycle du côté des Études de l'environnement (baccalauréat ès arts). Parfois les programmes sont entièrement consacrés au thème de l'environnement (autoportants) mais on constate que près de 50% des programmes offerts sont rattachés à une autre discipline (Tableau 1). Par exemple, présentement, au Canada, on compte au minimum 5 institutions qui offrent des programmes qui combinent l'environnement et la géographie mais aucun en français en Atlantique (ils sont surlignés en jaune dans le tableau 1). Par contre, le nombre de programmes de premier cycle principalement dédiés au domaine de l'environnement et qui sont offerts en anglais au Canada Atlantique est de 9 (4 au Nouveau-Brunswick, 4 en Nouvelle-Écosse et 1 à Terre-Neuve).

Tableau 1. Exemples des différents programmes axés sur l'environnement offerts dans les universités canadiennes<sup>1</sup>.

Programmes de premier cycle axés sur la dimension sciences naturelles de l'environnement (B. Sc. ou autre)	Programmes de premier cycle axés sur la dimension humaine de l'environnement (B.A.)
Conservation and Biodiversity	Applied Environmental Studies
Agricultural and Environmental Sciences	Écologie et environnement
Aménagement et environnement forestiers	Environmental and Sustainability Studies
Applied Environmental Studies	Environmental Design Studies
Biology and Environmental Sciences	Geography and Environmental Management
Applied Environmental Water Management	Geography and Environmental Studies
Agronomie, sols et environnement	Santé publique environnementale et sécurité publique
Earth and Environment Sciences	Géographie environnementale
Earth and Environmental Systems	Géographie et environnement

Ecology and Environmental Biology	Géographie et en aménagement durable
Environment and Resource Management	Géomatique appliquée à l'environnement
Environmental and Conservation Sciences	Environmental Studies
Environmental Biology	
Environmental Chemistry	
Environmental Engineering	
Environmental Geology	
Environmental Geoscience / Environmental Geosciences	
Environmental Life Sciences	
Environmental Management	
Environmental Physics	
Environmental Sciences – Ecology	
Environmental Studies and Sciences	
Environmental Toxicology	
Environnements naturels et aménagés	
Geography and Environmental Management	
Geography and Environmental Sciences	
Indigenous Environmental Science	
Integrated science with Environmental Science	
Sciences biologiques et écologiques	
Climate and Environment	
Environment Sustainability and Society	
Arts and Science in Environment	
Environment and Sustainability	

<sup>1</sup>basé sur le site : EtudesUniversitaires.ca

### 3. Résultats d'apprentissage

- 3.1 Complétez et **annexez** le **Tableau – Résultats d'apprentissage (1<sup>er</sup> cycle)** en précisant les résultats d'apprentissage au niveau du diplôme et au niveau du programme et en décrivant les mécanismes qui permettront de les atteindre.

- 3.2 Décrivez les **stratégies d'apprentissage** (p. ex. la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs, la découverte guidée, les exposés interactifs, lectures et analyses de textes, dissertations, comptes rendus, travaux pratiques, projets de recherche, analyses de cas, visites dans des institutions et organismes) (**synthèse en 100 mots ou moins**). **Voir CPR1 ou 10**

L'atteinte de compétences professionnelles pour intervenir dans un vaste éventail d'expertise sur différentes questions environnementales se fera d'abord par l'acquisition du fondement des liens « géographiques fondamentaux » entre individus/sociétés et leur milieu/environnement au moyen d'exposés, par des sorties sur le terrain, des rencontres auprès d'intervenants pertinents, l'apprentissage et la maîtrise d'outils et de méthodes adaptés, des études de cas, et un stage ou un projet de fin d'études (option distinction), en misant tout au long du parcours sur le développement de l'esprit critique et une ouverture à l'interdisciplinarité.

- 3.3 **S'il y a lieu**, décrivez toutes les exigences relatives à l'**agrément**.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 3.4 Précisez les **débouchés** prévus pour les diplômées et diplômés ainsi que les possibilités de poursuite des **études aux cycles supérieurs**. **S'il y a lieu, annexe** des lettres d'appui des établissements d'accueil éventuels, des employeuses et employeurs éventuels ou des associations professionnelles pertinentes (d'un groupe consultatif de l'industrie **dans le cas d'un programme articulé**).

L'atteinte des objectifs de la formation en Environnement et géographie permettra à la personne étudiante d'occuper un emploi au sein d'organismes gouvernementaux (Agence de promotion économique du Canada atlantique, Sociétés d'aide au développement des collectivités, Innovation NB, etc.) et paragouvernementaux (Commissions de services régionaux, Municipalités régionales de comtés, services d'urbanisme), d'organismes communautaires environnementaux (groupes de bassin versant, réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, etc.) du secteur privé (application de normes environnementales, gestion des ressources, entreprises en émergence en technologies vertes, etc.) ainsi qu'auprès de différents ministères dont ceux liés à l'environnement, aux ressources, aux transports, à la santé et à la gouvernance territoriale.

Preuve étant que des études en environnement et géographie peuvent permettre de développer des connaissances utiles sur le marché de l'emploi en environnement, les précédents programmes de géographie ont produit des diplômés qui ont occupé des postes tels :

- Coordonnatrice ou coordonnateur de Groupe de bassin versant (Petitcodiac, baie de Shediac, région Chaleurs) ;
- Coordonnatrice ou coordonnateur, Forêt modèle de Fundy;
- Géologue, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ;
- Agente ou agent d'information, ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ;
- Spécialiste de l'environnement, entreprise privée;
- Spécialiste en S.I.G., entreprise privée;
- Spécialiste en géomatique, Commission des services régions du Sud-est, Nouveau-Brunswick;
- Biologiste en océans, Pêches et Océans Canada ;
- Inspectrice ou inspecteur, ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick ;
- Directrice ou directeur de la Commission d'aménagement ;
- Urbaniste (Commission d'aménagement, service de planification et développement) ;
- Agente ou agent d'aménagement (Commission d'aménagement, service de planification et développement) ;
- Chargée ou chargé de recherche, Ressources naturelles Canada ;

- Chargée ou chargé de recherche, Environnement Canada ;
- Chargée ou chargé de recherche, Transport Canada ;
- Chargée ou chargé de projet, ministère de l'Environnement du Québec.

#### 4. Ressources humaines

- 4.1 Complétez et **annexez** le **Tableau - Ressources humaines** pour tous les membres du corps professoral affectés au programme. **Annexez** le **curriculum vitae** de tous les professeurs et professeures inscrits au tableau.
- 4.2 Décrivez la **composition du corps professoral** affecté au programme :
- 4.2.1 Diplômes et titres de compétence exigés des membres du corps professoral qui enseigneront les cours du programme.  
 Les professeurs et professeures du programme doivent détenir un Ph. D. issu d'un programme en géographie, environnement, ou de disciplines connexes jugées pertinentes, ou être en voie de son obtention.
- 4.2.2 Diplômes et titres de compétence exigés des membres du corps professoral agissant à titre de superviseures et superviseurs de la recherche, de la pratique clinique ou de l'exposition dans le cadre du programme.  
 Pour la supervision du mémoire de fin de baccalauréat, l'encadrement se fera par un membre du corps professoral régulier titulaire d'un doctorat.
- 4.2.3 Responsabilités actuelles en matière d'enseignement, de mentorat et de supervision des membres du corps professoral comparativement aux responsabilités prévues dans le cadre du nouveau programme.  
 Les responsabilités demeurent les mêmes.
- 4.2.4 Proportion des membres du corps professoral affectés au programme à temps plein et à temps partiel.  
 Le nouveau programme nécessitera l'ensemble des membres de l'UARD de géographie. À l'heure actuelle, l'UARD est constituée de six professeurs à temps plein (quatre au campus de Moncton, un au campus de Shippagan, un au campus d'Edmundston). Des personnes possédant des compétences professionnelles particulières (des spécialistes en SIG par exemple) pourront agir à titre de chargés de cours.
- 4.3 Décrivez les **autres ressources humaines** qui seront mises à contribution pour appuyer le programme (p. ex. professeures et professeurs auxiliaires, conférencières et conférenciers, personnel de soutien administratif).  
 Nous disposons d'une secrétaire, partagée avec le secteur histoire, pour le soutien administratif. Nous avons eu recours à quelques chargés de cours durant les dernières années possédant des compétences particulières, notamment en SIG et en droit municipal et environnemental, qui pourront toujours contribuer à la dispense de certains cours selon leur disponibilité. Nous disposons également d'une banque appréciable d'éventuels contributions au programme dans la région immédiate des campus.
- 4.4 **Annexez** un **plan de déploiement** des ressources humaines pour les cinq premières années qui tient compte du programme proposé et des programmes maintenant offerts.
- 4.5 Fournissez une **estimation des ressources humaines supplémentaires** qui seront nécessaires après les cinq premières années du programme.  
 Aucune ressource additionnelle n'est prévue.

#### 5. Incidences sur les ressources

- 5.1 Décrivez dans quelle mesure les **ressources actuelles** (domaines : bibliothèque, espace, équipement, etc.) **suffiront**. **Annexez** tous les rapports pertinents sur les ressources actuelles, y compris un rapport sur les ressources des bibliothèques.  
L'espace actuel suffit. Toutefois, le parc informatique est nettement insuffisant et est totalement désuet. Le remplacement des huit postes de travail, incluant un serveur, servant à l'enseignement des SIG et des autres cours nécessitant des logiciels spécialisés (par exemple pour le traitement d'images par télédétection) sera nécessaire lors du déploiement du nouveau programme.
- 5.2 **S'il y a lieu**, décrivez les **ressources supplémentaires nécessaires** dans les mêmes domaines énumérés au paragraphe 5.1.  
Des logiciels spécialisés de Système d'information géographique (SIG) sont essentiels, à la fois à l'enseignement et à la réalisation de travaux de terrain, travaux pratiques et projets de recherche des étudiants. Il est donc nécessaire de conserver la licence de l'entreprise ESRI (ARCGIS) que nous possédons. Il sera sans doute nécessaire de revoir les modalités quant aux extensions qu'il sera possible d'ajouter à l'entente actuellement en vigueur. La maîtrise de ces outils est devenue une nécessité, voire essentielle, sur le marché du travail en environnement bien sûr, mais aussi dans une diversité croissante d'emplois utilisant les possibilités offertes par ce type d'outils. L'ajout de logiciels supplémentaires selon les besoins spécifiques du programme ou la sortie de nouveaux logiciels et outils adaptés au programme est aussi à prévoir.
- 5.3 Complétez et **annexez** le **Tableau – Budget** en indiquant les **inscriptions**, les **revenus et les dépenses prévus** (sommes différentielles et totales) pendant la mise en œuvre du programme et ce, pour **chaque** année, la dernière année aboutissant à la stabilité du programme (habituellement, il est pleinement opérationnel après la cinquième année de fonctionnement). **Ce nouveau programme occasionne les mêmes dépenses que le programme de géographie actuel.**
- 5.4 **Si des ressources supplémentaires sont requises, mais ne sont pas en place au moment de présenter le projet, annexez un plan détaillé et crédible décrivant comment le financement sera obtenu.** Ce document peut porter la marque « confidentiel » afin d'éviter sa divulgation.  
**Cliquez ici pour saisir le texte.**
- 5.5 **S'il y a lieu**, décrivez les **possibilités de collaboration** avec d'autres établissements (universitaires et non universitaires) de la région ou d'ailleurs au Canada pour la prestation du programme et des mesures prises à cet égard.  
Il serait possible de mettre en place un laboratoire de géomatique conjointe avec les programmes gradués en environnement (déjà existants et en voie de création). Un montage financier entre les différentes facultés impliquées devraient être préparé et négocié.
- 5.6 Décrivez les **répercussions de l'utilisation des ressources financières sur les autres programmes**, y compris la suppression ou la réduction de l'importance de programmes pour faire place au nouveau programme. (p. ex. dégrèvements pour l'enseignement, la supervision ou le soutien administratif au programme; réduction de la disponibilité des salles de classe ou des laboratoires)  
**Cliquez ici pour saisir le texte.**
- 6. Autres renseignements**
- 6.1 **S'il y a lieu**, fournissez ou **annexez tout autre renseignement** susceptible d'aider la CESPМ à évaluer la qualité du programme proposé.  
**Cliquez ici pour saisir le texte.**
- 7. Renseignements complémentaires exigés (pour les programmes offerts à l'aide des technologies ou d'autres modes d'enseignement à distance)**

- 7.1 Décrivez comment les **modes de prestation** contribueront à enrichir l'apprentissage des étudiantes et étudiants et à créer un sentiment d'appartenance à la communauté universitaire, autant parmi les étudiantes et étudiants qu'entre les membres de la population étudiante et les membres du corps professoral.  
S.O.
- 7.2 Décrivez les **mécanismes de soutien** offerts aux membres du corps professoral (p. ex. formation pédagogique obligatoire ou facultative, soutien technique pour la conception des cours et l'enseignement) et aux étudiantes et étudiants (p. ex. initiation obligatoire ou facultative à l'utilisation de la technologie, communications sur les attentes relatives aux rapports interpersonnels et au rendement).  
S.O.
- 7.3 Décrivez dans quelle mesure les **membres du corps professoral seront disponibles** pour les étudiantes et étudiants et pourront leur faire part de leurs commentaires; décrivez aussi les possibilités d'échange entre les étudiantes et étudiants dans le cadre de ce programme.  
S.O.
- 7.4 Décrivez les **mécanismes mis en place** pour s'assurer des paramètres suivants pour le programme proposé :
- 7.4.1 les systèmes de gestion des cours sont fiables, adéquats et adaptables  
S.O.
- 7.4.2 le matériel informatique, les logiciels et les autres ressources et supports technologiques sont appropriés  
S.O.
- 7.4.3 les technologies et le matériel sont en bon état et à jour  
S.O.
- 7.4.4 l'infrastructure permettra le soutien des services existants et l'expansion des cours offerts en ligne.  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

## 8. Renseignements complémentaires exigés (pour les programmes offerts en collaboration, y compris les programmes articulés)

- 8.1 **Annexez** des **lettres avec signature** des partenaires confirmant que le projet est présenté en collaboration.
- Annexez** une copie des **ententes signées par les établissements** pour assurer la qualité du programme proposé et pour décrire la répartition des responsabilités pour tous les aspects pertinents du programme, y compris la gestion et la prestation, de même que les moyens par lesquels les normes du programme seront respectées, avec des voies hiérarchiques et redditionnelles clairement définies.
- Fournissez une description des ententes qui aborde les éléments suivants :
- La répartition détaillée des responsabilités parmi les unités académiques qui contribuent au programme. Cela peut comprendre, sans s'y limiter, la responsabilité de la gestion générale du programme et de ses composantes, la vérification de l'assurance de la qualité et l'évaluation du programme, l'établissement de modalités et de critères d'évaluation pour assurer un suivi approprié, de même que les communications internes et externes des établissements.
  - La répartition détaillée des responsabilités parmi les unités administratives qui contribuent au programme. Cela peut comprendre, sans s'y limiter, l'inscription, l'établissement de rapports sur les effectifs, les services de conseil aux étudiantes et étudiants et les décisions relatives aux progrès d'une étudiante ou d'un étudiant individuel pendant le programme (p. ex. évaluation et appels).
  - Le partage des coûts et des revenus, tant à court terme (mise en œuvre du programme) qu'à long terme (maintien et mises à jour). Cela comprend une entente en vertu de laquelle chaque établissement est financé directement pour la partie du programme qu'il offre si les étudiantes et étudiants sont inscrits et versent les droits exigés à l'établissement où ils suivent leurs cours. Si les étudiantes et étudiants se déplacent d'un établissement à l'autre au cours d'un semestre donné ou d'une année donnée, d'autres ententes doivent être conclues et décrites.

- Les modalités et normes relatives à l'admission des étudiantes et étudiants, à leur progression tout au long du programme et à l'obtention du diplôme, et l'harmonisation de ces composantes entre deux établissements ou plus.
- L'information et les données à communiquer pour les relevés de notes et les diplômes qui seront remis par les deux établissements ou plus.
- Les modalités pour résoudre les différends susceptibles de survenir entre les parties à cette entente de collaboration.
- Les modalités pour protéger les étudiantes et étudiants en cas de résiliation de l'entente.

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 8.2 Décrivez les principaux **éléments que chaque établissement apporte** au programme (p. ex. expertise disciplinaire, expérience pratique).

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 8.3 Décrivez le **processus et le cycle d'évaluation** que l'établissement propose d'appliquer après la mise en œuvre du programme. Le processus d'évaluation doit tenir compte des éléments offerts par **chacun** des établissements participants. Un mécanisme intégré de coopération doit être mis en place pour l'évaluation du **programme dans son ensemble** (c.à.d. l'évaluation de l'ensemble du programme, y compris la transition d'un établissement à l'autre), en tenant compte des politiques et modalités de chaque partenaire, de la fréquence des évaluations, des normes et de l'étendue de l'évaluation du programme.

**Dans le cas d'un programme articulé**, la politique devrait inclure un processus de suivi des diplômées et diplômés afin de déterminer si le programme a permis de réaliser les objectifs (offrir aux diplômées et diplômés un accès plus rapide à un emploi ou à revenu satisfaisant et voir à ce qu'ils acquièrent les compétences propres à l'exercice d'une profession ainsi que des compétences générales de niveau postsecondaire).

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

- 8.4 **Dans le cas d'un programme articulé**, décrivez la composition du comité responsable de la coordination entre les établissements (voir section 2.3.1.1 de la *Politique*) et **annexez le mandat, de même que la liste des membres.**

[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)

## ANNEXES

Avant de soumettre un projet de programme à l'examen de la CESP, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

### 1. ANNEXES OBLIGATOIRES

Pour tous les programmes :

- Liste complète des annexes au projet de programme.
- 2.4 Correspondance et commentaires écrits (normalement, une ou deux pages) des spécialistes externes consultés **pendant** l'élaboration du programme. **À venir**
- 2.5 Feuille de route du programme.
- 2.5 (pour chaque cours obligatoire et cours à option dans la discipline) **Description au répertoire CPR 4, 5, 6**, préalables et résultats d'apprentissage.
- 3.1 Tableau – Résultats d'apprentissage (1<sup>er</sup> cycle) **???Tableau à venir.**
- 4.1 **[Tableau - Ressources humaines](#).**
- 4.1 Curriculum vitae de tous les professeurs et professeures inscrits au Tableau – Ressources humaines.  
[Document x annexé](#)

- 4.4 Plan de déploiement des ressources humaines. [Document x annexé](#)
- 5.1 Rapports sur les ressources actuelles, y compris un rapport sur les ressources des bibliothèques. [Document x annexé Bibliothèque – Évaluation programme de baccalauréat en environnement et géographie](#)
- 5.3 [Tableau – Budget](#) (avec les inscriptions). [Ce nouveau programme occasionne les mêmes dépenses que le programme de géographie actuel.](#)

**Pour tout programme relié à la santé :**

- 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

**Dans le cas d'un programme articulé ou offert en collaboration :**

- 2.4 Preuve de consultation d'un groupe consultatif industriel/sectoriel comprenant une variété d'employeuses et employeurs et de spécialistes des domaines pertinents.
- 8.1 Lettre(s) avec signature des partenaires confirmant que le projet est présenté en collaboration.
- 8.1 Ententes signées par les établissements.
- 8.4 Mandat et liste des membres du comité responsable de la coordination entre les établissements.

**2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU**

- 2.3 Preuve de la demande étudiante (p. ex. résultats d'un sondage, analyse d'un projet pilote).
- 2.10 Correspondance (comme preuve de consultation) des établissements postsecondaires de la région et de l'extérieur de la région qui offrent des programmes semblables, équivalents ou comparables.
- 3.4 Lettres d'appui des établissements d'accueil éventuels, des employeuses et employeurs éventuels ou des associations professionnelles pertinentes (d'un groupe consultatif de l'industrie **dans le cas d'un programme articulé**).
- 5.4 Plan d'obtention du financement avec des lettres d'engagement en matière de financement ou d'intention de financer des sources externes.
- 6.1 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPM à évaluer la qualité du programme proposé. **Employeurs, ministères, éventuels.**

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

### PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le mars 2022

Département : Histoire et géographie

Nom du programme : B.A. (majeure en environnement et géographie) – profil régulier

**Profil du programme :** (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	48 CR.
Obligatoires	15 CR.
GEOG1001 L'environnement humanisé	3
GEOG1002 Environnement et géosystème	3
GEOG1003 État du monde	3
GEOG2008 Travaux de terrain en env.	3
GEOG2010 Introduction aux SIG en env.	3
Cours à option	33 CR.
Choisir 33 crédits de cours GEOG, dont au moins 18 crédits de cours 3000 et 4000 (à l'exception de GEOG4010 et GEOG4012).	
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	18 CR.
Obligatoires	6 CR.
PHIL 2245 Éthique de l'environnement	3
STAT 2653 Statistique descriptive	3
Cours à option	12 CR.
<i>Choisir 12 crédits, dont au moins 6 crédits de niveau 2000, 3000 ou 4000, parmi les disciplines suivantes :</i>	
BIOL, CHIM, CRIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RESN, SCPO, SOCI et STAT.	
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
MINEURE	24 CR.
GLOBAL	120 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

## FORMATION GÉNÉRALE

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1003.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1001.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2245.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600 (1).

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031, ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

**PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME**

**Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le mars 2022**

**Département : Histoire et géographie**

**Nom du programme : B.A. (majeure en environnement et géographie) – profil avec distinction**

**Profil du programme :** (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	60 CR.
Obligatoires	21 CR.
GEOG 1001 L'environnement humanisé	3
GEOG 1002 Environnement et géosystème	3
GEOG 1003 État du monde	3
GEOG 2008 Travaux de terrain en env.	3
GEOG 2010 Introduction aux SIG en env.	3
GEOG4012 Mémoire en env. et géographie	6
Cours à option	39 CR.
Choisir 39 crédits de cours GEOG, dont au moins 18 crédits de cours 3000 et 4000 (à noter qu'il est possible de s'inscrire au cours GEOG4009 ou au cours GEOG4010, mais pas aux deux).	
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	6 CR.
Obligatoires	6 CR.
PHIL2245 Éthique de l'environnement	3
STAT2653 Statistique descriptive	3
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
MINEURE	24 CR.
GLOBAL	120 CR.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

**FORMATION GÉNÉRALE**

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1003.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1001.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2245.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600 (1).

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031, ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

(1) Voir l'avis pour les exigences en français.

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme  
Baccalauréat ès arts (majeure en environnement et géographie)
- 1.2 Unité responsable  
Département d'histoire et de géographie
- 1.3 Diplôme accordé  
B.A. (majeure en environnement et géographie)
- 1.4 Durée du programme  
4 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme  
Edmundston 2 premières années\*  
Moncton 4 ans  
Shippagan 2 premières années\*  
\* Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur  
Juillet 2025

## 2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)  
Offrir une formation théorique et pratique permettant d'acquérir une compréhension systémique des questions environnementales actuelles et de comprendre les changements, autant physiques qu'humains, en mettant l'accent notamment sur le développement, la gestion des ressources et l'aménagement du territoire, dans le but de former des chefs de file qui seront en mesure de trouver des solutions aux enjeux et défis auxquels sont confrontés la planète, le Canada et le Nouveau-Brunswick en particulier.
- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)  
Des enseignements magistraux traitant des concepts fondamentaux, des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire visant l'application, des contenus théoriques et mises en pratique des méthodes et techniques, des séminaires, dans les cours avancés, visant une réflexion sur les disciplines et leurs méthodes, la possibilité d'effectuer un stage en milieu de travail. Ces activités ont pour objectif une initiation tant à la mise en pratique de la formation acquise dans un cadre professionnel qu'aux exigences du marché de l'emploi.
- 2.3 Conditions d'admission
- Condition " A "
  - Condition " B "
  - Condition " C "
  - Condition " D "
  - Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

La personne étudiante doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

---

---

---

---

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

---

---

---

---

---

---

---

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>2</sup>

FORMATION FONDAMENTALE 66 CR.  
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 48 CR.

Obligatoires 15 CR.

GEOG 1001 L'environnement humanisé 3  
GEOG 1002 Environnement et géosystème 3  
GEOG 1003 État du monde 3  
GEOG 2008 Travaux de terrain en env. 3  
GEOG 2010 Introduction aux SIG en env. 3

Cours à option 33 CR.

Choisir 33 crédits de cours GEOG, dont au moins 18 crédits de cours 3000 et 4000 (à l'exception de GEOG4010 et GEOG4012).

COURS DES DISCIPLINES CONNEXES 18 CR.

Obligatoires 6 CR.

PHIL 2245 Éthique de l'environnement 3  
STAT 2653 Statistique descriptive 3

Cours à option 12 CR.

*Choisir 12 crédits, dont au moins 6 crédits de niveau 2000, 3000 ou 4000, parmi les disciplines suivantes :*

BIOL, CHIM, CRIM, ECON, FORS, GCIV, GIZC, HIST, INFO, MATH, MULT, PHIL, PHYS, RESN, SCPO, SOCI et STAT.

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX 30 CR.  
MINEURE 24 CR.

GLOBAL 120 CR.

<sup>2</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

#### FORMATION GÉNÉRALE

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1003.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1001.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2245.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(1)</sup>.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031, ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

<sup>(1)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.

### **3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:**

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR  
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR  
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010  
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

## 1. Identification du programme

### 1.2 Titre du programme

Baccalauréat ès arts (majeure en environnement et géographie – profil avec distinction)

### 1.2 Unité responsable

Département d'histoire et de géographie

### 1.3 Diplôme accordé

B.A. (majeure en environnement et géographie)

### 1.4 Durée du programme

4 ans

Lieux où est offert le programme

Edmundston 2 premières années\*

Moncton 4 ans

Shippagan 2 premières années\*

\*Les années subséquentes se font à Moncton.

### 1.5 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2025

## 2. Description du programme

### 2.2 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Offrir une formation théorique et pratique permettant d'acquérir une compréhension systémique des questions environnementales actuelles et de comprendre les changements, autant physiques qu'humains, en mettant l'accent notamment sur le développement, la gestion des ressources et l'aménagement du territoire, dans le but de former des chefs de file qui seront en mesure de trouver des solutions aux enjeux et défis auxquels sont confrontés la planète, le Canada et le Nouveau-Brunswick en particulier.

Les étudiantes et étudiants du profil avec distinction seront appelés à suivre plus de cours dans la discipline principale, dont une activité de fin d'études (6 crédits). La majeure avec distinction mène à une plus grande capacité de conceptualisation, à des connaissances approfondies, à un savoir disciplinaire plus étendu et à une meilleure saisie des méthodes, notamment par la recherche. Elle s'adresse notamment aux étudiantes et étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études au 2<sup>e</sup> cycle.

### 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Des enseignements magistraux traitant des concepts fondamentaux, des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire visant l'application, des contenus théoriques et mises en pratique des méthodes et techniques, des séminaires, dans les cours avancés, visant une réflexion sur les disciplines et leurs méthodes, la possibilité d'effectuer des stages en milieu de travail. Ces activités ont pour objectif une initiation tant à la mise en pratique de la formation acquise dans un cadre professionnel qu'aux exigences du marché de l'emploi.

## 2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "
- Autres exigences particulières (s'il y a lieu)  
La personne étudiante doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  critères de promotion ;  autres)

Pour s'inscrire au profil avec distinction, la personne étudiante doit avoir une moyenne d'au moins 2,8 sur 4,3. La moyenne de maintien est établie à 3 sur 4,3.

## 2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)<sup>3</sup>

FORMATION FONDAMENTALE	66 CR.
COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE	60 CR.
Obligatoires	21 CR.
GEOG 1001 L'environnement humanisé	3
GEOG 1002 Environnement et géosystème	3
GEOG 1003 État du monde	3
GEOG 2008 Travaux de terrain en env.	3
GEOG 2010 Introduction aux SIG en env.	3
GEOG 4012 Mémoire en env. et géographie	6
Cours à option	39 CR.
Choisir 39 crédits de cours GEOG, dont au moins 18 crédits de cours 3000 et 4000 (à noter qu'il est possible de s'inscrire au cours GEOG4009 ou au cours GEOG4010, mais pas aux deux).	
COURS DES DISCIPLINES CONNEXES	6 CR.
Obligatoires	6 CR.
PHIL 2245 Éthique de l'environnement	3
STAT 2653 Statistique descriptive	3
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
MINEURE	24 CR.

<sup>3</sup> Seuls les renseignements concernant la formation fondamentale sont requis dans ce formulaire; ceux afférents à la formation générale sont fournis dans le CPR-11-Feuille de route.

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous. Dans la mesure où l'étudiante ou l'étudiant respecte les exigences de la formation fondamentale et de la formation générale du programme, elle ou il peut suivre des cours au choix.

#### FORMATION GÉNÉRALE

OFG1 Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000.

OFG2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : GEOG1003.

OFG3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : GEOG1001.

OFG4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2245.

OFG5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653.

OFG6 Sensibilité aux arts et aux lettres : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG6.

OFG7 Capacité de penser logiquement et de manière critique : Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG7.

OFG8 Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600<sup>(1)</sup>.

OFG9 Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1031, ou un cours de niveau supérieur selon le résultat au test de classement.

<sup>(1)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.

### 3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

CPR-1 Énoncé de programme

CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)

CPR-2 Proposition de modification d'un programme

CPR-3 Proposition d'un nouveau programme

CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours

CPR-5 Modification d'un cours existant

CPR-6 Abolition d'un cours

CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline

CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)

CPR-10 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)

CPR-11 Feuille de route

Annexe E  
Rapports des commentateurs externes

## **Avis sur la création d'un B.A. avec majeure en environnement et géographie à l'Université de Moncton**

*Guillaume Marie, Ph.D.*

*Professeur de géographie des zones côtières*

*Directeur du module de géographie*

*Université du Québec à Rimouski*

Selon moi, le nouveau programme de baccalauréat avec majeure en environnement et géographie de l'Université de Moncton, qui viendrait éventuellement remplacer les deux programmes existants en géographie (B.A. avec spécialisation en géographie et B.A. avec majeure en géographie), est adapté, j'ai juste une interrogation sur le nombre de cours techniques obligatoires. Vous trouverez ci-après les détails de l'évaluation sommaire réalisée pour répondre aux exigences de la Commission d'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM).

### **Faisabilité et pertinence pratique et professionnelle de la formation proposée**

La création du B.A. avec majeure en environnement correspond en réalité à la substitution d'un programme par un autre et me paraît donc tout à fait faisable, avec les éléments à ma disposition, avec une équipe pédagogique de six professeurs à temps plein. Aucune ressource additionnelle n'étant prévue, des chargés de cours devront néanmoins offrir certains cours, notamment géomatiques.

Les cours seront offerts sur plusieurs campus comme actuellement. L'enseignement à distance est une possibilité intéressante, comme il est signalé dans le document, et sans doute déjà mobilisée dans le cadre des programmes actuels. Il faudrait sans doute préciser un peu la part de ceux-ci et les cours visés dans votre demande définitive.

La formation proposée, par sa problématisation sur les questions environnementales, permet sans doute de rendre le programme plus attractif aux yeux des potentiels étudiants, même si on peut regretter que le programme de géographie *stricto sensu* disparaisse. En outre, compte tenu des besoins en matière de spécialistes de l'environnement, la formation permettrait probablement de répondre aux attentes du marché du travail. Nombre de finissants actuels du baccalauréat avec spécialisation en géographie et avec majeure en géographie travaillent en effet dans des postes qui concernent des questions environnementales.

Pour répondre aux besoins du marché du travail, une attention devra sans doute être portée au parc informatique qui, selon l'avis des promoteurs du programme, est « nettement insuffisant et est totalement désuet ». La mise en place ou la continuation de laboratoires de géomatique

conjointes avec les programmes gradués en environnement est par ailleurs une bonne avenue et permettrait, outre la mutualisation des ressources, de permettre possiblement des travaux de session en environnement plus poussés et intégrateurs.

L'importance des sorties terrain, au sens large (intégrant la rencontre d'acteurs du territoire intervenant en matière de gestion de l'environnement), déjà soulignée dans l'évaluation externe du programme actuel, est à considérer pour rendre le programme attractif et les finissants plus opérationnels. La description des cours pourrait le mettre davantage de l'avant.

La formation est enfin en adéquation avec la stratégie institutionnelle qui vise à développer de façon prioritaire un axe « Environnement ». À ce titre, les liens avec les formations de 2<sup>e</sup> cycle et le milieu de la recherche à l'Université de Moncton mériteraient d'être mieux explicités dans le document final. Le programme permet-il d'amener des étudiant·es de 1<sup>er</sup> cycle vers ces cycles supérieurs de façon plus directe qu'actuellement ?

### **Cohérence et structure projetées du nouveau programme**

Les 2 profils du programme proposé me paraissent logiques et adaptés, je n'ai que quelques remarques mineures à formuler. À noter que la structure de présentation du nouveau programme dans le document fourni n'est pas très claire car les rubriques principales (formation fondamentale, formations générale, cours au choix) sont indiquées de la même façon que les sous-rubriques. Ce serait bien de la rendre plus lisible pour les évaluateurs non familiers avec la structure de l'U Moncton.

Le profil régulier est proche de la majeure actuelle, avec cependant moins de cours obligatoires en géographie (5 contre 10 avant). En conséquence, le nombre de cours optionnels possibles est plus nombreux (29, contre 24 jusque-là). Si le nombre d'étudiant·es dans le programme n'évolue pas ou pas suffisamment rapidement, ces cours optionnels risquent d'être proposées moins souvent qu'auparavant faute d'une « masse critique » d'étudiant·es. Peut-être faudrait-il réfléchir dès maintenant à un jumelage de cours optionnels (alternance de 2 cours aux 2 ans ou de 3 cours aux 3 ans) pour donner plus de lisibilité aux étudiant·es ? Par ailleurs, ce profil régulier propose, comme jusqu'ici la majeure actuelle, 6 cours dans une discipline connexe. Dans un objectif de proposer une formation en sciences de l'environnement, il serait plus pertinent selon moi de cibler les cours les plus en lien avec les questions environnementales et plutôt que de juste indiquer les disciplines. Dans la lettre introductive il est indiqué que « ce programme favorisera l'établissement d'une plus grande synergie entre la géographie et les autres disciplines liées à l'environnement puisque plusieurs cours d'autres disciplines sont intégrées dans l'offre de cours ». Mais, il n'y a en fait pas de changement a priori par rapport à la structure actuelle de la majeure (18 crédits dont seulement 6 ciblés). Il s'agit d'une majeure en environnement car les cours de géographie ont été problématisés plus que parce que les cours connexes ont été densifiés ou ciblés. D'ailleurs, ne faudrait-il pas appelé plutôt ce programme « majeure en géographie et environnement » ?

Le profil avec distinction apparaît comme plus géographique et encore moins intégrateur d'autres disciplines. Il se rapproche en cela de l'ancien B.A. avec spécialisation en géographie,

mais avec une mineure. Le nombre de cours optionnels y reste élevé (27) et la même remarque qu'antérieurement peut être faite.

Les 5 cours obligatoires identiques dans les 2 profils sont effectivement indispensables pour former des étudiant-es en environnement et géographie. Le cours de 6 crédits Mémoire en environnement et géographie obligatoire dans le profil distinction paraît opportun. Parmi les 6 autres cours jusqu'ici obligatoires dans la Majeure en géographie, je m'interroge sur la pertinence de supprimer le cours Cartographie et photo aérienne (GEOG2802), voire même le cours Analyse spatiale (GEOG2104), qui sont tous deux abolis. Les notions de base de cartographie (sémologie graphique, système de projection, types de carte...) seront sans doute abordées dans le cours Introduction aux SIG en env. (GEOG2010), mais cela laissera moins de temps d'apprentissage et de pratique sur le logiciel de SIG. Concernant la photo-interprétation, cette technique de base de la géographie et des sciences environnementales sera peut-être abordée dans le cours SIG avancé en env. (GEOG4006), mais j'imagine que ce cours permet aussi d'acquérir des notions de télédétection (non présent ailleurs dans le programme et pourtant central en géographie et en sciences environnementales) et surtout de se perfectionner en SIG, en faisant également de l'analyse spatiale, objet de l'ancien cours GEOG2104. Dans le formulaire du projet de création de programme, il est indiqué qu'il est prévu « la pratique des méthodes et des techniques de la géographie (cartographie, photo-interprétation, analyse à l'aide de systèmes d'information géographique, télédétection, relevés topographiques, échantillonnage, enquêtes, analyses statistiques quantitatives et qualitatives, etc.) » (p. 11). Or, ce volet technique me paraît peu présent dans la formation obligatoire des étudiant-es. Peut-être qu'un autre cours technique pourrait être ajouté à la formation obligatoire ou que des notions de photo-interprétation/télédétection pourraient être expressément ajoutées aux autres cours obligatoires par le biais de travaux pratiques ? Une autre option pourrait être de demander aux étudiant-es de choisir au moins un cours technique (analyse spatiale, télédétection, SIG avancé) parmi la liste des cours optionnels. Plus globalement, je ne comprends pas pourquoi diminuer le nombre de cours obligatoires, compte tenu des faibles effectifs, cela réduit les possibilités de donner des cours avec un nombre intéressant d'étudiant-es.

Parmi les cours optionnels supprimés, on trouve 3 cours introductifs à la géographie physique (GEOG2453, GEOG2523 et GEOG2603). Les bases seront vues dans le cadre du cours obligatoire Environnement et géosystème (GEOG1002), mais forcément moins en détail que ce qui était proposé jusque-là. Or ces notions sont très utiles selon moi pour bien comprendre les enjeux environnementaux pouvant se poser sur les territoires. J'imagine qu'il faudra s'assurer que les étudiant-es aient bien intégré ces notions et concepts dans le cadre des nombreux cours optionnels à saveur environnementale créés ou modifiés. Compte tenu des spécialités des professeurs, des enjeux actuels en matière de climat et des enjeux côtiers présents au Nouveau-Brunswick, je m'étonne qu'un cours de climatologie et qu'un cours de géomorphologie et gestion des littoraux n'aient pas été conservés dans la banque de cours optionnels.

La problématisation des cours actuels sur des questions environnementales me paraît adaptée, mais il ne faudrait pas oublier que des notions de base physiques (fonctionnement du géosystème, climatologie...) ou humaines (aménagement du territoire, dynamique des populations...) doivent être acquises avant de pousser plus loin selon moi les interactions entre ces différentes sphères et les questions environnementales complexes.

Parmi les nouveaux cours optionnels proposés, certains me paraissent très pertinents (Gestion des risques naturels, Aspect juridique de l'env. ou Évaluation environnementale notamment). Pour d'autres, il faudra sans doute faire attention qu'il n'y ait pas de doublons avec les cours existants modifiés (Environnement et ressources/Environnement et développement, Géoécologie/Environnement et géosystème, Espace et environnement/Durabilité et aménagement, Empreinte écologique/Anthropocène – Défis et enjeux, Anthropocène – Défis et enjeux /Géo. historique de l'env.). Sans avoir fait une analyse poussée, le seul angle mort que je vois concernant les questions environnementales serait les enjeux géopolitiques de l'environnement, mais ceux-ci sont peut-être abordés dans Espace et mondialisation ?

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke that loops back under the 'M'.

Le Bic (Québec), le 23 décembre 2022

## **Avis sur le Programme de majeure en environnement et géographie et de majeure en environnement et géographie Profil distinction**

### **Avant propos**

Il **faudrait** avant toute chose noter qu'il ressort à la fois du projet de majeure et du rapport des évaluateurs que d'importants problèmes de recrutement semblent se poser à l'Université de Moncton. Ces problèmes se posent également dans de nombreuses universités, avec de fortes variations d'une filière à une autre, mais touchant malheureusement souvent la géographie.

### **Intérêt du programme pour l'établissement et pour la population étudiante**

Les préoccupations environnementales se font partout plus pressantes, et la société néo-brunswickoise ne fait pas exception, notamment en ce qui concerne les jeunes générations, particulièrement sensibles à l'environnement. En effet, s'il est un domaine qui soulève un intérêt incontestable (à part la santé), c'est bien l'environnement. Cela ne se traduit pas forcément par des inscriptions massives dans les programmes de formation en environnement, sans doute parce que le lien entre intérêt profond et profil de carrière n'est pas encore forcément implanté dans l'esprit des gens. Il semble toutefois fondamental pour l'Université de Moncton de se positionner aussi vite et aussi activement dans ce domaine, car il est certain que l'intérêt pour l'environnement ne peut que croître. Il y a donc là une opportunité et même une responsabilité vis-à-vis de la population du Nouveau-Brunswick et notamment de la population francophone.

### **Structure du programme**

On parle ici de programmes de premier cycle en 4 ans, sur 120 crédits, structure légèrement différente de la structure uqamienne, puisque notre baccalauréat fait 90 crédits, sur 3 ans, avec des majeures de 60 crédits. Les programmes actuels sont ici un baccalauréat avec majeure en géographie et un autre avec une spécialisation en géographie, dont l'inscription est suspendue.

Le programme proposé va bien au-delà d'une simple refonte du programme de géographie actuel, qui avait fait l'objet d'une évaluation en 2017-2018. Il y a peut-être une certaine ambiguïté à cet égard dans le document car on parle par endroits d'une « redéfinition du programme de géographie » ou encore du « projet de modification du B.A. ». Ailleurs, il est clairement question de la création d'une majeure en environnement et géographie, d'un « nouveau programme audacieux mettant l'accent sur l'**environnement et la géographie** ... qui s'arrime parfaitement avec des axes prioritaires de l'Université de Moncton. ... et plus spécifiquement le point 1 de la recommandation 3 : « *L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche* ». Il s'agit vraiment de la création d'un tout nouveau programme, spécialisé en environnement, correspondant à des

besoins sociétaux et aux axes prioritaires de l'Université de Moncton, mais qui s'appuie sur la structure existante du baccalauréat en géographie, ce qui accélère généralement les choses du point de vue administratif, plutôt que de partir à zéro. Dans le document, la mise en contexte du programme s'attarde d'ailleurs sur l'identification de la pertinence d'un programme en environnement, et se consacre aussi au lien entre l'environnement et la géographie ainsi qu'aux vertus de la multidisciplinarité et de la transdisciplinarité. Dans leur rapport sur l'ancien B.A. en géographie, les évaluateurs Bouchard et Simard suggéraient entre autres de le renommer et d'associer à la géographie, d'autres disciplines connexes comme l'aménagement et environnement. Ce n'est pas ce qui est proposé ici : on met résolument l'accent sur l'environnement, la géographie passant au second plan. Il ne s'agit pas ici d'une critique mais d'un constat. Les cours restent siglés GEO mais sont soit créés en remplacement des cours de géographie existants (11 cours), soit modifiés (et renommés) pour être ajustés aux préoccupations environnementales (23 cours). La description du programme, au point 2.1 du document (p.8), ne mentionne d'ailleurs pas le mot géographie et insiste sur la « compréhension systémique des questions environnementales actuelles ».

Il y a donc ici deux cheminements de baccalauréat en environnement et géographie, se distinguant par le profil avec ou sans distinction. Le total de 120 crédits comprend une formation fondamentale de 66 crédits, dont 48 de la discipline principale, comme dans le cas du B. A. en géographie. Une grande distinction est l'inversion de l'importance des cours optionnels, qui passent à 33 crédits contre 15 dans l'ancien programme. Le nombre de cours à option des disciplines connexes reste à 12, la formation générale demeure inchangée.

### **Observations**

A priori, les nouveaux cours et les cours modifiés pour être ajustés aux questions environnementales sont pertinents et pourront permettre d'atteindre les objectifs de formation de ce nouveau programme, ils couvrent un large éventail de questions et d'enjeux et devraient rendre le programme très attrayant.

Cette structure, très prometteuse, soulève toutefois quelques observations :

- Le nombre de cours optionnels est très élevé. Cela a l'avantage d'offrir un large choix aux cohortes étudiantes et de combler les attentes. Par contre, cela divise la cohorte en petits groupes, pédagogiquement intéressants, mais qui sont souvent mal perçus en termes de gestion administrative (notion de moyenne cible).
- Les ressources professorales seront utilisées à pleine capacité. Il est intéressant de voir que même si la géographie passe ainsi au second plan, les géographes et leurs compétences demeurent indispensables. Mais la division entre les campus de la cohorte étudiante et du corps professoral risque de poser problème. La nécessité de cours à distance ou hybrides, qui sont devenus bien plus envisageables depuis la COVID, peut se faire sentir, surtout pour les deux premières années où la formation sera offerte sur les 3 campus.

- Une des transformations liées à la COVID 19 peut aussi avoir un impact indirect mais important sur la formation proposée ici : la pénurie de main d'œuvre dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. En créant une situation de plein emploi, positive à certains niveaux, cela a nui à l'attractivité de nombreux programmes, devenus moins nécessaires pour accéder au marché du travail. Sans dire que les qualités intrinsèques d'une formation ne sont plus aussi importantes, plusieurs étudiantes et étudiants vont y penser à deux fois avant de se lancer dans une formation à vocation professionnelle, surtout si elle s'étend sur 4 années, quand ils et elles se voient bien plus facilement offrir des opportunités de stage voire d'emploi. Il en est de même pour ce qui est de mener à terme une formation déjà entamée, si l'emploi recherché se présente sans forcément requérir un diplôme complété, à l'issue d'un stage par exemple.

En résumé, la formation qui est proposée dans ce projet de B. A. en environnement et géographie est extrêmement prometteuse et pertinente. Elle correspond aux enjeux sociétaux, à la mission de l'Université, et pourrait susciter un grand intérêt. Elle risque toutefois de souffrir de plusieurs contraintes, surtout si les cohortes ne sont pas très nombreuses, au vu des conditions particulières de l'Université de Moncton, des ressources disponibles et du contexte de plein emploi actuel. Ces contraintes ne devraient pas empêcher de lancer le projet.



Yann Roche  
Professeur titulaire  
Département de géographie  
UQAM

## Annexe F

Réaction de l'UARD aux rapports des commentateurs externes

## Réaction de l'UARD de géographie aux rapports des commentateurs Roche et Marie

D'entrée de jeu il importe de souligner notre reconnaissance envers les évaluateurs qui ont bien voulu se prêter à l'exercice. Leurs commentaires sont bien reçus et ont été considérés pour apporter des précisions au projet de redéfinition des programmes de géographie vers des programmes en environnement. D'ailleurs, sur ce point précis, les évaluateurs ne semblent pas avoir perçu que nous avons été sommés d'effectuer un virage important, voire radical, s'éloignant d'une perspective géographique traditionnelle et d'en concevoir un résolument orienté sur l'étude de l'environnement sans quoi les programmes de géographie seraient abolis. En déplorant la disparition de la géographie *stricto sensu* ou de son passage au second plan que les programmes proposés annoncent, Marie et Roche confirment en quelque sorte que nous avons atteint une partie du but. Il n'en demeure pas moins que les programmes proposés veulent offrir une perspective géographique à l'étude de l'environnement.

Premièrement, les évaluateurs s'entendent pour souligner l'intérêt des programmes proposés pour l'établissement et pour la population étudiante dans le contexte actuel et, comme le souligne Roche, qu'il semble fondamental que l'Université de Moncton se positionne aussi vite et aussi activement que possible puisque l'intérêt pour l'environnement ne peut que croître. Il va plus loin en insistant sur la responsabilité de l'institution vis-à-vis la population du Nouveau-Brunswick en matière environnementale. Marie résume en soulignant que le projet de redéfinition est adapté aux besoins et aux réalités actuelles et futures.

Dans l'ensemble, les rapports nous apparaissent assez positifs bien qu'ils suscitent certains questionnements, desquels nous en abordons quelques-uns alors que d'autres pourraient être revus éventuellement. Roche relève quelques observations mais conclue que « ces contraintes ne devraient pas empêcher de lancer le projet » et Marie le croit « tout à fait faisable ». Par contre, Marie, de son côté, est plus circonspect et émet des réserves sur quelques éléments de notre projet, auxquelles nous tentons d'apporter des précisions et éclaircissements.

Nous sommes conscients que le projet est ambitieux de par le nombre et la variété de cours proposés. Signalons que nous misons sur la contribution de ressources des trois campus, de la possibilité de compter sur des chargé.e.s de cours au besoin et de l'enseignement à distance. Les circonstances pandémiques récentes ont permis d'expérimenter cette dimension et d'en confirmer le potentiel voire la nécessité. Ainsi, surtout les cours de niveau 1000 pourraient être enseignés à distance de l'un ou l'autre des campus selon la disponibilité des ressources en place. De plus, des cours des autres niveaux pourront être offerts de temps à autres selon l'expertise et, encore une fois, la disponibilité des ressources.

La question de l'équilibre entre le nombre de cours obligatoires et les cours optionnels en est une délicate. Nous y avons longuement réfléchi et en sommes arrivés au présent projet que nous pourrions éventuellement modifier le besoin étant. Nous proposons donc la transition de programmes de géographie dont le nombre de cours obligatoires était de onze à des programmes en environnement et géographie à cinq cours obligatoires. L'expérience nous a conduit à opter pour une plus grande souplesse dans le nombre de cours obligatoires que nous sommes tenus d'offrir à une plus grande fréquence compte tenu des ressources en place mais aussi de relâcher les préalables nécessaires à l'offre de cours en proposant une séquence logique plus permissive et inclusive de l'offre. À cet égard, nous considérons la possibilité de revoir annuellement le calendrier de l'offre des cours sur quatre ans de façon à permettre aux étudiantes et étudiants de planifier leur programme de formation. De plus, il serait souhaitable que des disciplines qui proposent des cours qui peuvent offrir une formation complémentaire fassent de même.

Cette question nous amène à discuter des cours de disciplines connexes dont Marie regrette l'absence d'une liste. Nous avons déjà conçu une telle liste qui n'a pas été annexée au document soumis mais qui devrait l'être au document final. Cette liste fait état justement de cours d'autres disciplines qui traitent de questions environnementales (par exemple en sociologie, en économie, en criminologie, en biologie entre autres).

Il demeure que pour convertir nos programmes de géographie en des programmes en environnement nous avons eu à faire des choix douloureux et à sacrifier des cours chers, voire nécessaires, à l'essence de la géographie dont Marie questionne la décision comme les cours d'analyse spatiale, de cartographie et photo-interprétation, entre autres. Signalons tout de même la présence du cours GEOG 2009 Comm. cartographique et env. dans les nouveaux programmes. Nous sommes tout de même sensibles à ce questionnement et pensons à la possibilité de créer un cours qui réunirait de tels aspects techniques nécessaires à l'étude de questions environnementales et renforceraient la dimension pratique de la formation. Il demeure aussi possible d'intégrer certains aspects de ces « cours disparus » dont le traitement serait nécessaire dans les nouveaux cours proposés ou transformés. Certaines notions de bases, autant en géographie physique qu'humaine seront abordées autrement même si quelque peu diluées mais tout de même adaptées aux sujets abordés. C'est le choix difficile auquel nous avons été confrontés. Nous comprenons aussi que Marie s'étonne de l'abolition de cours de climatologie, de géomorphologie et de la gestion des littoraux dans une institution qui se situe dans l'une des provinces maritimes, Cependant, le Nouveau-Brunswick et les Maritimes ne se réduisent pas qu'au littoral; nous avons voulu inclure tous les types d'environnements s'y trouvant. Ils sont diversifiés et importants même si on ne considère que le Nouveau-Brunswick (il ne faut pas réduire nos cohortes aux seuls étudiants acadiens surtout que beaucoup d'internationaux s'inscrivent ici).

Nous avons, à la lumière des commentaires de Marie, revu les titres de certains cours qui portaient à confusion ou pour éviter l'apparence de doublons. En réponse à la question de certains aspects de l'environnement qui ne sont pas couverts par le projet présenté, comme

les enjeux politiques par exemple, nous disposons de l'équivalent d'un « Joker » dans un jeu de cartes par l'inclusion du cours GEOG4004 – Thèmes variables en env. qui peut être utilisé sur une base régulière pour couvrir une variété de questionnements environnementaux.

Finalement, il importe d'insister sur le fait que pour offrir des programmes de qualité, nous devons disposer des ressources matérielles nécessaire de qualité en matière d'ordinateurs et de logiciels. Dans cet esprit, il est nécessaire que le parc informatique devenu désuet soit renouvelé et maintenu en état de fonctionnement pour permettre de se tenir au rythme de l'évolution des logiciels utilisés en environnement.

Nous croyons que les programmes proposés demeurent pertinents pour permettre aux étudiantes et étudiants de poursuivre une formation graduée au 2<sup>e</sup> cycle dans le domaine des études de l'environnement offerts à l'Université de Moncton ou ailleurs. De plus, même si notre programme sera le premier offert au campus de Moncton qui mette clairement l'emphase sur l'environnement il préconisera une approche géographique ce qui pourrait permettre l'ajout d'autres programmes axés sur l'environnement à l'Université de Moncton et ainsi renforcer cet axe prioritaire. Marie et Roche s'entendent pour statuer que la Redéfinition du programme et virage vers l'environnement devrait rendre le programme plus attractif. Il reste à espérer que ce virage se traduise par une augmentation du nombre d'inscriptions. On ne sait toutefois pas quand celle-ci se manifestera...

Annexe G  
Rapport d'évaluation externe

**Rapport d'évaluation – Y. Hémond**  
**Projet de redéfinition - B.A. (majeure en environnement et géographie)**

Le présent rapport est fondé sur ce qui suit :

- Un total de 8 rencontres a eu lieu avec différents intervenants, dont 1 visite virtuelle des lieux. L'horaire et le détail sont disponibles en annexe.
- Une évaluation du projet de programme tel que fourni par l'établissement.
- Mon expérience dans la création et la modification de programme à l'UQAM.
- Mes connaissances en pédagogie active, en géographie ainsi qu'en management.

La posture qui a été adoptée pendant le processus d'évaluation est dans le but de participer à la réflexion du porteur de dossier et de fournir des conseils d'amélioration du projet pour, espérons-le, obtenir de meilleurs résultats. Les changements présentés dans ce projet sont nécessaires pour assurer la viabilité du programme et attirer de futures personnes étudiantes en leur permettant de mieux comprendre les objectifs visés par le programme. L'environnement, dans sa signification la plus englobante, est le défi des prochaines années et c'est le rôle des universités, mais surtout des géographes, de les outiller pour être en mesure d'initier des changements profonds de la société. Donc, le choix d'embrasser à bras le corps et entièrement la thématique, c'est pour moi, le meilleur des choix.

Le contexte dans lequel s'effectue cette modification pour l'université et le département constitue un tournant important dans l'alignement avec les axes stratégiques ainsi que les perspectives, notamment avec la mise sur pied de l'École de l'environnement. De plus, le renouvellement de l'équipe professorale du département avec l'ajout de nouvelle expertise en géomatique laisse croire que la mise sur pied de ce nouveau programme se fera en lien avec les exigences et les connaissances que nécessitent les transformations mondiales en cours.

Le rapport se concentre sur 3 éléments spécifiques, soit :

1. La thématique et le programme
2. L'approche pédagogique et les modalités d'enseignement

### 3. Les ressources matérielles à la disposition du département et du programme

#### **La thématique et le programme**

La thématique axée sur l'environnement retenu pour le programme est en lien direct avec l'actualité et également les défis qui attendent les géographes pour les prochaines années. Elle a été incluse dans l'ensemble des cours proposés pour le nouveau programme (nouveaux et anciens cours).

Le nouveau programme proposé couvre les aspects traditionnels de la géographie, soit la géographie physique, la géographie humaine et la géomatique. Les étudiants se sont montrés très enthousiasmés par la nouvelle offre et la nouvelle thématique. Selon eux, cela permettra de mieux comprendre ce que sont les études en géographie à l'université de Moncton.

À la suite à mes observations, la thématique retenue pour le programme pourrait également être bonifiée par la contribution des expertises des différents campus. Les deux professeurs des autres campus n'ont pas participé aux rencontres et il aurait été intéressant de les entendre, mais surtout, comprendre comment ils contribueront aux changements dans le programme. Lors des rencontres, différents intervenants ont également soulevé l'importance d'inclure les savoirs locaux et ancestraux issus des communautés autochtones. Une attention particulière devrait également être portée à s'assurer d'une adéquation avec les autres priorités du plan stratégique de l'université pour une meilleure synergie.

Le choix de la thématique est en lien direct avec la mise sur pied d'une école de l'environnement. Ces deux initiatives combinées positionneront le programme comme étant une des pierres angulaires de ce projet et permettront sûrement d'attirer plus de personnes étudiantes.

Pour terminer, le choix de la thématique du programme est directement en lien avec les préoccupations mondiales en termes d'environnement. Dans le *Global risk report 2023* du Forum économique mondial, 6 des 10 risques sur le long terme sont en lien direct avec l'environnement (changements climatiques, biodiversité, aléas naturels, chaleur extrême, eau, etc.).

Il est clair que la thématique retenue permettra de mieux positionner les personnes finissantes sur le marché du travail. Ce sont d'ailleurs des points positifs soulevés par les personnes étudiantes lors des rencontres.

### **L'approche pédagogique et les modalités d'enseignement**

Pour ce qui concerne l'approche pédagogique et les modalités d'enseignement, aucun changement n'est proposé. L'approche pédagogique traditionnelle combinée avec des sorties de terrain, lorsque possible, est privilégiée. Lors des rencontres, différentes questions en lien avec l'approche pédagogique ont été posées et quelques éléments importants ont émergé de ces discussions.

L'équipe professorale est fortement encouragée à explorer les approches de pédagogie active et à intégrer encore plus de sorties de terrain à l'intérieur des cours du programme. Ces approches actives peuvent autant être dans la dispense du cadre théorique que dans les activités d'évaluation. Les étudiants rencontrés ont soulevé à plusieurs reprises l'importance d'avoir des cas concrets et d'aller au-delà de la théorie pour être ancré dans la pratique. Cela passe nécessairement par différentes approches dont la résolution de problème, l'étude de cas, les laboratoires, les sorties de terrain, les débats pour ne nommer que ces activités. Le programme y gagnerait en attractivité et ces approches actives lui permettraient de se distinguer, en plus de sa thématique, des autres programmes de premier cycle offert en géographie.

En ce qui concerne les modalités d'enseignement, les rencontres effectuées ont soulevé des enjeux institutionnels dans les modalités d'enseignement qui sont hors du contrôle de l'équipe professorale. Des cours à distance sont parfois offerts, mais le recours à cette modalité semble être en dernier recours. Des modalités hybrides (distance et en personne) devraient être, à mon avis, envisagées ainsi que des cours qui pourraient être intensifs sur une courte période pour parvenir à rejoindre les personnes étudiantes des autres campus de l'université. Des enjeux principalement de conventions collectives rendent difficiles les changements à ce niveau-ci.

### **Les ressources matérielles à la disposition du département et du programme**

Le département a peu de ressources mises à sa disposition par le département. Il y a une salle équipée d'ordinateur qui doit être changée pour satisfaire les nouveaux besoins en puissance, notamment pour les cours de géomatique. Les laboratoires doivent également être mis à niveau autant d'un point de vue structurel qu'en termes d'équipement. Lors des rencontres, les différents acteurs concernés par l'état des équipements et des besoins de mise à niveau ont semblé optimistes sur la disponibilité des fonds pour faire les acquisitions nécessaires. En géographie, l'aspect des laboratoires (informatique et géographie physique) est essentiel pour l'enseignement et la recherche. Ces laboratoires et leur équipement sont également un attrait pour les

futures personnes étudiantes et un atout pour leur rétention.

*Évaluation du contenu, de la structure et des exigences du programme par rapport aux normes couramment acceptées pour des programmes comparables et leurs diplômés, au Canada et ailleurs, ainsi que par rapport au titre du programme et au diplôme décerné. L'évaluation doit également contenir des observations sur l'adéquation entre la scolarité proposée et les besoins cernés ainsi que sur la pertinence des modes de prestation proposés.*

En termes de contenu, structure et exigences du programme, ces éléments sont jugés satisfaisants. Le programme contient les cours de bases et orientés sur la thématique (environnement) et permettra aux personnes étudiantes de bien se positionner. Le programme s'inscrit également dans la mouvance observée dans les autres universités, soit un positionnement clair axé sur l'environnement. Plusieurs programmes de géographie intègrent la notion d'environnement autant dans leur libellé du programme que dans les orientations possibles à l'intérieur même du programme.

Les objectifs et résultats sont clairement définis dans le projet de modification et permettront aux personnes étudiantes de mieux comprendre les débouchés possibles et les compétences qui seront acquises à la fin du programme.

*Évaluation du caractère adéquat des ressources humaines disponibles pour la mise en œuvre et le fonctionnement du programme et, s'il y a lieu, dans les domaines de spécialisation indiqués. Le rapport devrait notamment répondre aux questions suivantes :*

- *L'expertise et les forces pour le programme proposé sont-elles bien réparties?*
- *Le corps professoral possède-t-il (ou possédera-t-il) des compétences suffisamment riches et diversifiées en recherche ainsi que des liens avec le milieu et les spécialistes de la recherche à l'échelle nationale (ou internationale, s'il y a lieu) pour fournir aux étudiants un contexte intellectuel convenable, compte tenu du domaine de spécialisation du programme?*
- *À votre avis, le corps professoral actuel (ou prévu) peut-il réussir à assurer le fonctionnement du programme proposé?*

Les rencontres effectuées ont permis de constater la richesse de l'équipe en place. Deux professeurs ont été rencontrés et leurs expertises couvrent les deux grandes catégories de la géographie, soit l'humain et le physique. Lors des rencontres, il a été confirmé qu'une nouvelle ressource se joint à l'équipe. Son expertise à cheval sur l'humain et le physique couvrira d'autres aspects complémentaires déjà en place. Il a été confirmé qu'une

quatrième personne sera embauchée pour combler les besoins en géomatique. Je ne peux que confirmer la nécessité de cette embauche, car sans cette ressource, il ne sera pas possible de couvrir cet élément important de la géographie. Il n'a pas été possible de rencontrer les deux professeurs des autres campus qui sont en géographie. Leur expertise semble bien cadrée dans les nouvelles orientations du programme. Mais je ne peux pas me prononcer sur leur intégration ou leur volonté de s'intégrer dans ce nouveau programme.,

Avec les personnes déjà en place et l'embauche prévue, le corps professoral réussira à assurer le fonctionnement du programme. Des chargés de cours sont déjà impliqués dans le programme pour couvrir les aspects manquants, ce qui continuera d'être le cas une fois le nouveau programme mis en place.

*Évaluation du caractère adéquat des ressources matérielles (p. ex. ressources documentaires, espace pour la recherche) qui serviront à la mise en œuvre et au fonctionnement du programme, en tenant compte du nombre d'inscriptions prévues. En particulier, est-ce que le matériel, les services, les bibliothèques et les autres installations sont suffisants pour le programme proposé?*

L'équipe de la bibliothèque a été rencontrée pour cet aspect du rapport. Leur support et les services déjà en place sont à même de bien couvrir les besoins du futur programme. De plus, de nouveaux services directement en lien avec la thématique et les besoins en cartographie sont prévus.

Comme mentionné précédemment, une attention particulière doit être portée aux locaux et aux équipements de recherche et de terrain. Autant l'équipe professorale que les personnes étudiantes ont soulevé le point que les laboratoires étaient sous-utilisés et qu'une meilleure utilisation et de meilleurs équipements permettront d'attirer de nouvelles personnes et surtout, de maintenir l'intérêt de celles en place.

*Évaluation du caractère adéquat du milieu organisationnel comme contexte pour offrir le programme. Le rapport devrait contenir des observations sur la question de savoir si des modalités adéquates ont été mises en place pour examiner et évaluer régulièrement la qualité du programme de cycle supérieur.*

L'ensemble des personnes rencontrées ont démontré un fort intérêt et un engagement fort pour la mise en place du nouveau programme. Autant le corps professoral et les personnes étudiantes sont convaincus du bien-fondé de ce changement.

Le support de l'université par les services en place et la haute direction laisse croire que le programme pourra bien démarrer, mais surtout, se pérenniser afin d'être attractif auprès des futures personnes étudiantes. À ce point-ci, je ne peux que réitérer l'importance de lever les barrières administratives internes pour faciliter les sorties de terrain. Une réflexion doit également avoir lieu sur la collaboration avec les autres campus et convertir les freins et irritants actuels en force pour encore une fois, attirer de futures personnes étudiantes et assurer leur rétention.

### **Recommandation**

Fort de tous ces constats et du processus d'évaluation, je ne peux que recommander l'approbation du programme tel qu'il a été présenté.

Ce processus étant toujours très long et énergivore pour leur porteur à l'intérieur d'une institution, je recommande également que l'Université, par ses représentants, appuie de manière forte et énergique l'équipe dans les prochaines étapes afin de finaliser ce projet rapidement. Je souhaite à toutes les personnes qui s'impliqueront activement dans la modification du programme un beau succès.

Yannick Hémond, Ph.D., AMBCI, Facilitateur LEGO® SERIOUS PLAY®

Département de géographie, UQAM

Responsable des programmes en résilience, risques et catastrophes

Membre du comité scientifique et co-responsable de l'axe résilience aux crises et aux catastrophes de l'Observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaire

**ÉVALUATION EXTERNE DU PROJET DE CRÉATION DE  
B.A. (MAJEURE EN ENVIRONNEMENT ET GÉOGRAPHIE)  
UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**Horaire de l'évaluateur externe  
Le mercredi 25 octobre et le jeudi 26 octobre 2023**

**M. Yannick Hémond (UQAM), [yannick.hemond@ugam.ca](mailto:yannick.hemond@ugam.ca)**

**Mercredi 25 octobre 2023**

<b>HEURE* (*DE L'ATLANTIQUE)</b>	<b>RENCONTRES VIRTUELLES SUR TEAMS</b>
<b>8 h 45 à 9 h 15</b>	Rencontre le doyen et le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, <b>M. Jean-François Thibault</b> et <b>M. Matthieu LeBlanc</b> ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a>
<b>10 h 00 à 10 h 45</b>	Rencontre avec <b>M. Guillaume Fortin</b> , professeur et directeur adjoint du Département d'histoire et de géographie (secteur Géographie) : ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a>
<b>10 h 45 à 11 h 15</b>	Visite virtuelle des installations (présentation PowerPoint) avec <b>M. Guillaume Fortin</b> ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a> (même lien que le précédent)
<b>11 h 30 à 12 h 15</b>	Rencontre avec des étudiantes et étudiants du programme actuel (B.A. avec majeure en géographie) ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a>

Jeudi 26 octobre 2023

HEURE* (DE L'ATLANTIQUE)	RENCONTRES SUR TEAMS
8 h 30 à 9 h	Rencontre avec le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, <b>M. Gilles Roy</b> , et le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, <b>M. Gabriel Cormier</b> ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a>
9 h 45 à 10 h 45	Rencontre collective avec les membres du corps professoral (secteur Géographie) ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a>
11 h à 11 h 30	Rencontre avec les bibliothécaires de la Bibliothèque Champlain, <b>M<sup>me</sup> Jeanne-Mance Cormier</b> , direction générale de la bibliothèque, <b>M. Héctor Alvarez</b> , chef des Services publics, et le bibliothécaire responsable du département, <b>M. Pierre Goguen</b> ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a>
11 h 30 à 12 h	Rencontre avec la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, <b>M<sup>me</sup> Elizabeth Dawes</b> ❖ Lien Teams : <a href="#">Cliquez ici pour rejoindre la réunion</a>

Mise à jour : 16 octobre 2023, 13 h

## Annexe H

Réponse de l'UARD au rapport d'évaluation externe

Moncton, 20 décembre 2023

Monsieur Jean-François Thibault, doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton  
Moncton, N.-B., E1A 3E9

Objet: Réponse de l'UARD au rapport de M. Yannick Émond sur l'évaluation du nouveau programme d'environnement et de géographie.

Monsieur le doyen,

C'est avec plaisir que je vous écris en réponse au rapport d'évaluation de M. Yannick Émond, professeur de géographie à l'UQAM. Pour y donner suite, les membres de l'UARD de géographie ont pris connaissance du rapport d'évaluation et en ont discuté lors d'une rencontre le 12 décembre 2023. Dans la présente lettre, je tiens à vous faire part des principaux aspects qui ressortent de notre discussion.

Dans l'ensemble, le rapport d'évaluation est très positif quant à la redéfinition du nouveau programme tel que présenté dans notre rapport (voir le rapport en pièce jointe). Il apparaît que notre travail a été jugé très satisfaisant. Plusieurs points ont particulièrement retenu notre attention.

Premièrement, un élément clé qui est souligné dans ce rapport est la pertinence du choix de la thématique du nouveau programme. L'évaluateur souligne l'importance du domaine de l'environnement autant en termes de besoins sociétaux que de formation universitaire. C'est précisément dans cet état d'esprit que notre projet a été pensé et élaboré.

Deuxièmement, en lien avec notre démarche, M. Émond souligne l'apport du nouveau programme en regard de l'axe prioritaire de l'environnement et de la création prochaine d'une école de l'environnement à l'Université de Moncton. L'ajout de ce programme à la carte des offres actuelles permettra d'accroître les liens avec divers programmes, y compris entre les trois campus. Citons, notamment, celui de 2<sup>e</sup> cycle en études de l'environnement (UMCM), celui du baccalauréat en développement durable et zone côtière (UMCS) et les programmes de foresterie (UMCE), pour ne nommer que ceux-là, avec lesquels une synergie future est désormais possible. Troisièmement, un élément essentiel mentionné par M. Émond, qui découle à la fois de ses rencontres avec les professeurs, les personnes étudiantes et l'administration, concerne les méthodes d'enseignement. En l'occurrence, il conseille fortement

d'ajouter davantage de pratique dans l'ensemble des cours. Cette recommandation peut prendre différentes formes, e.g., l'ajout d'exercices dans des cours théoriques, des études de cas et des sorties sur le terrain. L'ajout d'un volet à la fois pratique et basé sur les expériences sera profitable à divers égards autant pour l'apprentissage que pour le recrutement et la rétention des futures personnes étudiantes. Cela renforce l'intention première des membres de l'UARD et nous insistons de manière unanime la pertinence de cette recommandation en souhaitant l'intégrer avec ferveur lors de la mise en œuvre imminente du nouveau programme. Ajoutons que les visites sur le terrain et autres impliquent nécessairement des ressources supplémentaires.

Ceci nous amène au dernier point qui nous apparaît fondamental afin de pouvoir lancer avec succès le nouveau programme, i.e., les ressources mises à notre disposition et celles à envisager. Dans un premier temps, l'évaluateur rappelle l'importance du remplacement du départ prochain à la retraite d'un professeur par une ressource professorale spécialisée dans le domaine de la géomatique et des systèmes d'information géographique (SIG), l'un des fers de lance de notre nouvelle majeure. Cette personne offrira donc une expertise complémentaire et essentielle à celles déjà en place; tous les membres de l'UARD s'accordent sur ce point et accueillent avec enthousiasme l'ajout de ce nouveau profil. L'évaluateur voit aussi cela comme une possibilité de créer de nouvelles synergies avec certaines disciplines dans les trois campus (voir le deuxième point plus haut) susceptibles d'intégrer l'utilisation des SIG dans leurs activités. L'incidence sur la capacité en recherche de l'UARD et d'autres disciplines est une conséquence positive assurée.

Pour cela, l'évaluateur insiste fortement sur l'importance de renouveler le parc informatique (laboratoire de géomatique) et la mise à jour des équipements du laboratoire de géographie physique qui sont désuets. Tous les membres de l'UARD appuient et constatent qu'en effet aucun investissement conséquent n'a été fait depuis très longtemps. Le lancement du nouveau programme, qui coïncide avec l'arrivée de deux nouvelles ressources professorales et le lancement de nouveaux programmes gradués en études de l'environnement, ainsi qu'avec la création prochaine d'une école de l'environnement, nous semble être le moment idéal de saisir l'opportunité d'investir dans les équipements et autres ressources afin d'assurer l'optimisation de l'attrait de nouvelles personnes étudiantes en géographie et environnement et dans les programmes de l'Université de Moncton.

En somme, les membres de l'UARD de géographie sont ravis du contenu de ce rapport et des recommandations qu'il contient. Nous sommes prêts à mettre en place le nouveau programme tel qu'il a été présenté aux différentes instances dans les meilleurs délais.

Veillez Monsieur le doyen accepter nos sincères salutations.



Guillaume Fortin, professeur titulaire de géographie, directeur adjoint du département d'histoire et de géographie, au nom des membres de l'UARD de géographie

Annexe I  
Rapport sur les ressources de la bibliothèque

**Rapport d'évaluation des bases de données, périodiques et monographies  
des bibliothèques de Campus de Moncton pour : Programme de  
baccalauréat en environnement et géographie**

**Marthe Brideau, Bibliothécaire en chef**

**Nathalie Parent, Chef du Service de la gestion documentaire**

**Marc Harper, Bibliothécaire de référence**

**Pierre Goguen, Bibliothécaire de référence**

**Le 14 juin 2022**

## Table des matières

Services et budget .....	3
Services .....	3
Budget .....	4
Services publics.....	6
Liste des périodiques et Bases de données – Géographie .....	11
Bases de données Bibliothèque Champlain - Géographie .....	11
Nombre de titres de périodiques .....	13
Évaluation de la collection des monographies.....	19
Introduction et méthodologie .....	19
Synthèse des données de l'évaluation .....	19
Prochaines étapes et conclusion .....	20
Tableau récapitulatif des monographies par cours enseigné .....	20

## Services et budget

### Services

Afin de fournir à la communauté universitaire le plus de ressources documentaires possible, il est important de noter que la Bibliothèque Champlain est membre de plusieurs consortiums dont le Canadian Research Knowledge Network/Réseau canadien de documentation pour la recherche (CRKN/RCDR), un partenariat de 75 universités canadiennes qui collaborent à des initiatives d'acquisition et de licences de contenu à grande échelle et du Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique (CAUL-CBUA), un partenariat collaboratif entre les 18 bibliothèques postsecondaires de l'Atlantique.

Ces partenariats nous permettent de bénéficier d'avantages tels que:

- le privilège d'emprunt de documents à travers la région de l'Atlantique et du Canada et l'obtention de copie d'articles par voie électronique;
- l'accès aux ressources documentaires électroniques 24/7;
- et finalement à l'achat regroupé en consortium de monographies et de périodiques en format électronique dans différentes disciplines, afin de répondre aux exigences des différents programmes d'enseignement qui se donnent à l'Université.

De plus, la communauté universitaire a accès au Service du prêt entre bibliothèques, soit pour l'emprunt de monographies ou de copies d'articles (PEB), afin de se procurer les ressources qui ne sont pas disponibles à la Bibliothèque Champlain. Avec la venue de l'électronique, le service de PEB est de plus en plus rapide et donne accès à de multiples ressources que nous ne pourrions pas nous permettre autrement.

## Budget

Le tableau suivant démontre l'apport financier accordé par la Bibliothèque Champlain au développement de la collection pour le Programme de baccalauréat en environnement et géographie :

**Tableau 1 : Programme de baccalauréat en environnement et géographie**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
<b>Géographie</b>	<b>1 731.61\$</b>	<b>1 713.61\$</b>	<b>1 913.91\$</b>	<b>1 913.91\$</b>	<b>1 913.91\$</b>

**Budget des bases de données et périodiques pour 2020-2021 pour l'ensemble de l'Université :**

**1 036 632\$**

Le budget alloué par l'Université pour l'achat des monographies à la Bibliothèque Champlain est distribué en début d'année financière dans les différentes facultés et écoles selon une formule établie depuis plusieurs années. Par la suite, chaque faculté ou école distribue ces montants dans ses divers départements. Les membres d'un département et/ou école se dotent d'une agente ou agent de liaison qui travaille avec un bibliothécaire intégré désigné par la Bibliothèque Champlain afin de faire l'achat de documents. L'agente ou l'agent de liaison coordonne et autorise, au sein de son département, école, les demandes d'achats des professeures ou professeurs. Pour prendre leurs décisions, les agentes ou agents de liaison doivent tenir compte des besoins d'information des étudiantes, étudiants, professeures et professeurs.

Si la somme allouée pour l'achat de livres n'est pas dépensée avant la fin de l'année civile en cours (fin décembre), les bibliothécaires intégrés font du développement de collection et commandent des documents. Ceci dans le but de s'assurer que le budget des livres est écoulé et que nous recevons les documents dans les délais requis. Les suggestions et avis des départements et/ou écoles sont quand même primordiaux, car les bibliothécaires et agentes et agents de liaison poursuivent leur collaboration pour sélectionner les documents à commander.

Notons qu'à la Bibliothèque Champlain, comme dans les autres bibliothèques universitaires, nous devons suivre la tendance pour répondre à la communauté universitaire et acheter de plus en plus de bouquets de livres électroniques et de périodiques électroniques qui couvrent les diverses spécialités enseignées à l'Université de Moncton. Depuis maintenant plusieurs années, presque tous les abonnements en format papier ont été annulés pour privilégier des « bouquets électroniques » qui desservent les sujets des diverses disciplines offertes à l'Université. Cela nous donne

accès à des milliers de titres plein-texte que nous n'aurions pas si nous achetions seulement de l'imprimé. La communauté universitaire a accès à plus de 500 000 titres de ressources électroniques, monographies, banques de données et périodiques confondus, pour un budget de près de 1, 300,000\$. Toutes ces ressources sont accessibles de n'importe quel accès Internet et ce 24/7. Il est à noter que depuis le 20 mars 2020 (début du confinement dû à la COVID-19), l'achat de ressources électroniques est privilégié.

La Bibliothèque Champlain investit également un certain montant annuellement, dans le programme PDA (Patron Driven Acquisitions – un service d'achat initié par l'utilisateur) qui permet aux membres de la communauté universitaire d'acheter un livre électronique à la pièce et qui répond à leurs besoins immédiats. Ces livres électroniques sont ajoutés à la collection une fois que l'achat est finalisé. Depuis avril 2020, nous sommes abonnés à la collection de Cairns qui donne accès au texte intégral à plus de 13 000 livres et plus de 500 revues de langue française. De plus, depuis janvier 2022, la bibliothèque s'est abonnée à la collection CloudSource OA de SirsiDynix qui fournit une collection sans cesse croissante et vérifiée de plus de quarante millions d'articles évalués par des pairs, des livres de non-fiction et d'autres documents disponibles en accès libre. Pour le secteur de la géographie, cela représente près de 675 000 ressources en accès libre, dont 603 000 articles de périodiques tous accessibles via notre site web.

## Services publics

*Les sections suivantes décrivent les services qui étaient offerts à la communauté universitaire avant la pandémie de la COVID-19. Depuis le semestre d'automne 2021, les cours sont données en présentiel à l'Université de Moncton.*

*Durant la COVID-19, l'organisation des services publics a été modifiée afin de fournir à distance:*

- *La consultation des bibliothécaires, via le courriel et la plateforme Microsoft Teams. Les bibliothécaires offrent également les séances de formation documentaire via cette dernière plateforme*
- *Le service de référence, via un logiciel de clavardage accessible sur la page d'accueil du site web de la bibliothèque, disponible du lundi au jeudi, de 8h30 à 21h30, vendredi de 8h30 à 19h30, samedi et dimanche de 10h à 16h30.*
- *L'attention téléphonique aux usagers, via le numéro du Service du prêt, du lundi au jeudi, de 8h30 à 22h, vendredi de 8h30 à 20h, samedi et dimanche de 13h à 20h, et par boîte vocale en dehors de cet horaire.*
- *Le prêt de livres, via notre service « Passer chercher le document », où les usagers peuvent ramasser à l'entrée de la bibliothèque, les documents désirés.*
- *Le service de Prêt entre bibliothèques, pour les documents électroniques*
- *L'annulation de frais de retard*
- *La numérisation d'articles et chapitres de livres de nos collections imprimées et l'envoi par courriel, sur demande*
- *Le maintien des accès aux ressources en ligne 24/7*
- *Sur réservation, l'accès à une salle d'études, une table, un ordinateur et aux rayons.*

Les services publics de la Bibliothèque Champlain offrent plusieurs services aux étudiantes et étudiants, professeures et professeurs leur permettant d'entreprendre des recherches et produire des travaux de qualité.

### **Service du prêt**

Le [Service du prêt](#) permet aux étudiantes et étudiants du 1<sup>er</sup> cycle d'emprunter jusqu'à 25 documents à la fois pour une période de 21 jours avec six renouvellements.

L'horaire régulier du service est :

<b>Jour</b>	<b>Horaire</b>
Lundi	8 h 15 – 20 h 00
Mardi	8 h 15 – 20 h 00
Mercredi	8 h 15 – 20 h 00
Jeudi	8 h 15 – 20 h 00
Vendredi	8 h 15 – 20 h
Samedi	12 h 00 – 19 h 00
Dimanche	12 h 00 – 19 h 00

Pendant les examens, le service est ouvert jusqu'à 24h.

### **Service de prêt entre bibliothèques**

Le [Service de prêt entre bibliothèques](#) est offert à l'ensemble de la communauté universitaire et permet aux usagers d'emprunter des documents ou d'obtenir une copie papier ou électronique d'articles de périodiques/journaux ou chapitre d'un livre non disponible à la Bibliothèque Champlain.

Les étudiantes et étudiants au 1<sup>er</sup> cycle ont droit à 15 demandes gratuites par année académique respectivement pour des documents/articles se trouvant dans une bibliothèque canadienne. Il y a un coût de 3 \$ pour chaque demande subséquente. Pour les documents se trouvant dans les institutions américaines, il y a des frais de 15\$ par article ou 25\$ par livre et pour les documents se trouvant dans des institutions internationales, les frais sont de 25\$ par article et 50\$ par livre.

Les étudiantes et étudiants peuvent faire la demande de prêt entre bibliothèques en utilisant le [formulaire de prêt entre bibliothèques](#) qui se trouve en ligne et est accessible hors-campus.

### **Service de Référence**

Le [Service de référence](#) aide les usagers dans l'exploitation des ressources documentaires de la Bibliothèque. Considéré à juste titre comme le point de départ de toute recherche en bibliothèque, le Service de référence s'appuie sur une collection

d'ouvrages variés allant des encyclopédies et des dictionnaires aux documents électroniques en passant par les annuaires, les atlas, les bibliographies, etc., ainsi que sur des outils de recherche tels que les bases de données, l'Internet et les catalogues. L'équipe du Service de référence est composée de bibliothécaires, de trois techniciens en documentation, ainsi qu'une aide-bibliothécaire et une équipe d'étudiants (de septembre à avril).

**Les heures du service sont :**

Jour	Horaire
Lundi	8 h 15 à 20 h 00
Mardi	8 h 15 à 20 h 00
Mercredi	8 h 15 à 20 h 00
Jeudi	8 h 15 à 20 h 00
Vendredi	8 h 15 à 20 h 00
Samedi	12 h 00 à 19 h 00
Dimanche	12 h 00 à 19 h 00

### **Collection de référence**

La [collection de référence](#) de la Bibliothèque Champlain comprend près de 4,500 titres et contient des dictionnaires, encyclopédies, bibliographies et d'autres types de documents permettant aux étudiantes et étudiants, professeures et professeurs et chercheuses et chercheurs de faire de la recherche et préparer leurs travaux.

Nous avons aussi l'outil Credo Reference qui permet d'effectuer des recherches dans plus que 1,000 dictionnaires et encyclopédies simultanément.

### **Portails « Ressources par discipline »**

Étant donné l'ampleur de la collection de référence et le nombre de bases de données disponibles à la Bibliothèque Champlain, des [portails](#) pour chaque discipline ont été créés. Vous pouvez consulter par discipline [sur notre site](#) à partir de "Ressources par discipline" / "Choisir une discipline" au menu à la gauche de l'écran. La discipline de Géographie a [son propre portail](#). À partir d'ici, les étudiantes et étudiants peuvent retrouver les coordonnées et les heures de bureau de leur bibliothécaire, les ouvrages de référence et les bases de données qui se rapportent à leur discipline comme *America : History and Life*, *Cairn*, *Wiley Online Library*, etc. Aussi, ces portails permettent aux étudiantes et étudiants qui suivent des cours dans d'autres disciplines de facilement repérer les outils les plus utiles, peu importe le cours.

De plus, la Bibliothèque Champlain s'est dotée de EBSCO Discovery Service, un outil de découverte permettant d'effectuer des recherches dans la grande majorité de nos bases de données, ainsi que le catalogue Éloïze, simultanément à partir d'une seule interface.

### **Formation documentaire**

Le Service de la référence offre des visites guidées et des séances d'initiation à la recherche documentaire à tous les membres de la communauté universitaire (étudiantes et étudiants, professeures et professeurs, chercheuses et chercheurs, etc.).

#### **Visites guidées**

Les visites guidées sur place sont disponibles à la Bibliothèque Champlain pour les membres de la communauté universitaire.

#### **Formations documentaires pour groupes offertes à l'année**

Pendant toute l'année, les groupes d'utilisateurs qui en font la demande (prévoir un délai d'une semaine) peuvent bénéficier de formations documentaires dont le contenu est établi selon le niveau universitaire et les intérêts des participantes et participants. Ces formations peuvent aussi s'offrir dans des laboratoires et salles de classe à l'extérieur de la Bibliothèque. Dans ces cas, il incombe à la professeure ou au professeur de trouver un local approprié avec ordinateur, projecteur et écran pour le formateur ou la formatrice. Les demandes de formations documentaires abondent en début d'année académique, alors il est fortement recommandé de réserver une plage horaire aussi tôt que possible, car le calendrier de formation se remplit rapidement.

#### **Formations documentaires individuelles destinées aux professeures et professeurs**

Les sessions de formation offertes aux professeures et professeurs sur une base individuelle dans leur bureau gagnent en popularité chaque année. Elles permettent aux membres du corps professoral de se familiariser avec les outils nécessaires pour naviguer plus efficacement dans les nombreuses bases de données et autres ressources électroniques accessibles à partir du bureau ou même de son domicile. Une fois ces connaissances de base acquises, il est beaucoup plus facile pour la professeure ou le professeur de trouver l'information récente touchant son champ de recherche, en plus bien sûr d'être mieux outillé pour diriger les étudiantes et étudiants vers une utilisation plus rationnelle de la Bibliothèque et de ses ressources.

Il est recommandé de faire une demande au moins une semaine à l'avance (le délai peut être plus long en début d'année académique).

### **Bibliothécaire intégrée**

Dans le but de mieux répondre aux besoins informationnels et de recherche de la communauté universitaire, la Bibliothèque Champlain utilise un modèle de service appelé « bibliothécaire intégré ». Le bibliothécaire de référence attachée à la Faculté des arts et des sciences sociales dessert le Département d'histoire et de géographie en offrant des formations et des services personnalisés aux étudiantes et étudiants, professeures et professeurs et chercheuses et chercheurs, basés sur leurs uniques besoins et compétences en matière de la recherche documentaire, de la production des bibliographies et du développement des collections, entre autres.

### **Centre d'aide en français (CAF)**

En plus des services de monitorat, de perfectionnement individuel, de dépannage linguistique et des ateliers, le CAF offre des services d'aide à la rédaction et en grammaire. Le service de tutorat est gratuit à toutes les étudiantes et tous les étudiants du campus. D'autres renseignements au sujet du CAF, y compris l'horaire, se [trouvent ici](#).

## Liste des périodiques et Bases de données – Géographie

Ce rapport a pour but de donner un compte-rendu des abonnements de périodiques et bases de données permettant de trouver de l'information pour la discipline de géographie. Le document vous présente également la méthodologie utilisée pour produire la liste de titres de périodiques et la liste des bases de données. La Bibliothèque Champlain est présentement abonnée à 215 titres de périodiques et à 14 bases de données.

Depuis quelques années nous nous abonnons de plus en plus à des périodiques qui sont disponibles de façon électronique et c'est plus difficile d'avoir une liste de titres par sujet à partir de l'outil utilisé pour accéder à ces titres. La liste de titres de périodiques incluse ici-bas ne doit pas être considérée comme une liste exhaustive mais donne malgré tout une bonne idée des titres auxquels la Bibliothèque Champlain est abonnée.

### **Nombre d'abonnement de périodiques :**

La liste de titres de périodiques est limitée aux titres dont le sujet principal est la géographie. La Bibliothèque Champlain est abonnée à 215 titres de périodiques qui sont en format électronique en majorité. Afin de déterminer les titres auxquels nous sommes abonnés une extraction par sujet a été faite à partir de notre liste de périodiques électroniques et imprimés. La liste se trouve à la fin du document.

## Bases de données Bibliothèque Champlain - Géographie

Les bases de données suivantes, au nombre de 14, permettent de trouver de l'information pour la discipline de géographie. Certaines donnent accès au texte intégral des articles.

### **America : History and Life**

Base de données bibliographiques qui donne accès aux références d'articles provenant d'environ 1 700 périodiques. Sujet : Histoire et culture des États-Unis et du Canada, de la préhistoire à nos jours.

### **Cairn**

Cairn offre l'accès au texte intégral de plus de 400 périodiques de langue française dans les domaines de l'histoire et la géographie, la psychologie, l'économie et la gestion, la science politique, la philosophie, les sciences de l'éducation, le sport et la société, le droit, la linguistique, et la sociologie.

### **Cambridge Journals**

Cambridge Journals offre l'accès au texte intégral de plus de 350 périodiques publiés par la Cambridge University Press. On y retrouve des titres touchant aux

domaines des sciences, de la technologie, de la médecine, des sciences humaines et sociales.

#### **Credo Reference**

Base de données de plus de plus de 1 000 ouvrages de référence en **texte intégral**. Contient des images, des fichiers audio, des cartes, des vidéos, et des animations Flash.

**Sujets:** sciences humaines et sociales, sciences et technologie en plus de références générales comme des dictionnaires de langues, des dictionnaires biographiques, de droit, etc.

#### **DOAJ: Directory of Open Access Journals**

Accès au texte intégral de plus de 9500 titres de périodiques scientifiques disponibles en accès libre et couvrant plusieurs disciplines et langues.

#### **Greenfile**

Contient les références bibliographiques de plus de 700 titres de périodiques scientifiques et populaires, rapports et documents officiels. Les sujets abordés sont : l'environnement, le réchauffement climatique, l'énergie renouvelable, la pollution, l'agriculture durable, les bâtiments écologiques, le développement durable, le recyclage et bien d'autres encore.

#### **IngentaConnect**

Base de données bibliographique qui indexe plus de 13 000 titres de périodiques et qui donne accès au texte intégral de plusieurs articles de périodiques.

#### **JSTOR**

Accès au texte intégral de plus de 1 000 titres de périodiques électroniques ainsi qu'à plus de 500 livres électroniques couvrant tous les sujets.

#### **OpenEdition Journals**

Texte intégral de la majorité des articles provenant de plus de 460 titres de périodiques. Revues majoritairement de langue française en sciences humaines et sociales.

#### **Oxford Journals**

Texte intégral de plus de 200 titres de périodiques publiés entre 1996 et 2015 par l'Oxford University Press.

#### **Proquest Dissertations & Theses Global**

Répertoire de thèses et mémoires de plus de 1,000 universités d'Amérique du Nord, d'Europe et d'ailleurs dans le monde. On y retrouve les références de thèses

ainsi que leur contenu en **texte intégral** pour les thèses publiées depuis 1997. Toutes les thèses de l'Université de Moncton y sont disponibles en texte intégral.

#### **Sage Journals Online**

Accès au texte intégral des articles de plus de 1 000 titres de périodiques. **Sujets:** communication, criminologie, éducation, sciences de la santé, gestion, science des matériaux, science politique, psychologie, sociologie, et les études urbaines.

#### **Taylor & Francis Online**

Accès au texte intégral de plus de 4 000 titres de périodiques. **Sujets:** sciences sociales et humaines: agriculture, science de l'environnement, arts, science du comportement, informatique, travail social, études urbaines, sciences de la Terre, économie, éducation, ingénierie, technologie, science des aliments, géographie, sciences de l'information, langues, littérature, et droit.

#### **Wiley Online Library**

Texte intégral d'articles publiés depuis 1996 et provenant de près de 2 000 titres de périodiques.

## Nombre de titres de périodiques

La Bibliothèque Champlain est abonnée à 215 titres de périodiques qui permettent de trouver de l'information pour la discipline de géographie. La liste plus bas contient les titres auxquels la bibliothèque est encore abonnée et qui sont tirés de la liste des périodiques pour le sujet Géographie et cartographie. Il ne faut pas considérer la liste comme une liste exhaustive. La liste complète des titres auxquels on a accès se trouve ici :

<https://search.ebscohost.com/login.aspx?authtype=ip,guest&custid=s8296574&groupid=main&profile=eds&db=edspub&plp=1&direct=true>

Titre	Format électronique	Format papier
ACME : an international e-journal for critical geographies	2002-	
Acta carsologica	1998-	
Acta geobalcanica	2015-	
Acta geográfica	2012-	
Acta geographica debrecina landscape and environment series	2007-	
Acta geographica Slovenica : Geografski zbornik	2003-	
Acta Universitatis Carolinae. Geographica	2010-	
African geographical review	2001-	

American geographical society's focus on geography	2002-	
Analele Universității din Craiova. Seria Geografie	2007-	
Anales de geografía de la Universidad Complutense	1981-	
Anatolia: an international journal of tourism and hospitality research	1997-	
Annales de géographie	1891-	
Annals of GIS	2009-	
Annals of the American Association of Geographers	2016-	
Annals of the University of Bucharest: Geography series	2002-	
Annals of the University of Oradea, Geography series	2008-	
Annuaire U.G.G.I.	1996-	
Applied geography	1995-	
Applied spatial analysis and policy	2008-	
Arab journal of geographic information & Systems	2014-	
Arc user	1998-	
Area (London 1969)	1969-	
Asia Pacific viewpoint	1997-	
Asian Geographer	1997-	
Australian geographer	1997-	
BELGEO (Leuven)	2000-	
Boletín de Geografía	2009-	
Bulletin / Association of Canadian map libraries and archives	1988-	
Bulletin of geography. Physical geography series	2009-	
Bulletin of geography. Socio-economic series	2008-	
Caderno de geografia (Belo Horizonte, Brazil)	2010-	
Cadernos de Geografia	2010-	
Cadernos do Logepa	2013-	
Cahiers de géographie du Québec	1956-	
Cahiers d'outre-mer	2001-	
The California geographer	1960-	
The Canadian geographer	1995-	
Canadian geographic	1994-	
Cartographic journal	1997-	
Cartographic perspectives	1989-	
Cartographica	1993-	
Cartography and geographic information science	1999-	
Chinese geographical science	1997-	
Cinq continents	2011-	
Confins	2007-	
Contributions to geophysics and geodesy		
Courrier international	1992-	
Croatian geographical bulletin	1929-	
Cuadernos de geografía : revista colombiana de geografía	2002-	
Cuadernos geograficos	1999-	
Cultural geographies	2002-	
Cybergeo	1996-	

Dialogues in Human Geography	2011-	
Didáctica geográfica	1996-	
Diversity & Distributions	1998-	
E-perimetron	2006-	
EchoGéo	2007-	
Economic geography	1925-	
Ekscentar	2007-	
Espace géographique	1972-	
Estudios geográficos	1940-	
Études caribéennes	2005-	
Eurasian geography and economics	2002-	
European journal of remote sensing	2012-	
Fennia	2003-	
Finisterra	2004-	
Gender, place and culture : a journal of feminist geography	1997-	
Geo : geography and environment	2014-	
Geo UERJ	2007-	
Geo-spatial information science	1998-	
Geocarrefour	2000-	
Geocarto international	1997-	
Geodate	1995-	
Geodesy and cartography	2011-	
Geodinamica acta	1997-	
Geoenvironmental disasters	2014-	
GeoFocus	2001-	
Geoforum	1995-	
Geografia	1975-	
Geograficando	2013-	
Geografisk tidsskrift-Danish journal of geography	1997-	
Geografiska annaler. Series A, Physical geography	1965-	
Geografiska annaler. Series B, Human geography	1965-	
Geographia Polonica	1964-	
Geographia technica	2009-	
Geographica Helvetica	1946-	
Geographical analysis	1969-	
The Geographical bulletin (Ypsilanti, Mich.)	1970-	
The Geographical journal	1893-	
Geographical Magazine	2015-	
Geographical phorum	2002-	
Geographical research	2005-	
Geographical review	1916-	
Geography	1927-	
Geography and natural resources	2011-	
Geography compass	2007-	
Geography teacher (Erie, Pa.)	2004-	
Geoheritage	2009-	

GeoHumanities	2015-	
Geoinformatics	1990-	
GeoJournal	1977-	
Géomatica	1993-	
Geomatics, landmanagement and landscape	2013-	
Géomorphologie : revue du Groupe français de géomorphologie	1995-	
Geomorphology (Amsterdam, Netherlands)	1995-	
GeoScape	2014-	
GeoSul	1986-	
GIScience & Remote sensing	2004-	
Globe (Melbourne)	2015-	
GPS solutions	1998-	
GPS world	2000-	
Ground water monitoring & remediation	1997-	
Groundwater	1997-	
Hérodote	1976-	
Huellas	2013-	
Human geographies – Journal of studies & research in human geography	2007-	
Hungarian geographical bulletin	2009-	
Hydrological processes	1996-	
Hydrological research letters	2008-	
Hydrological sciences journal	1997-	
Hydrology and earth system sciences	1997-	
Hydrology and earth system sciences discussions	2004-	
Imago mundi (Lympe)	1935-	
Indonesian journal of geography	1986-	
L'Information géographique	2005-	
International journal of cartography	2015-	
International journal of geographical information science : IJGIS	1997-	
International Journal of Geography and Geography Education	1996-	
International journal of geoinformatics	2008-	
International journal of health geographics	2002-	
International research in geographical and environmental education	1997-	
Island studies journal	2006-	
ISPRS journal of photogrammetry and remote sensing	2012-	
Journal of arid environments	1993-	
Journal of biogeography	1974-	
Journal of cultural geography	1997-	
Journal of Economic Geography	2001-	
Journal of geographical sciences	2001-	
Journal of geographical systems	1999-	

Journal of geography (Houston)	1902--	
Journal of geography and regional planning	2008-	
Journal of geography in higher education	1990-	
Journal of Geography, Politics and Society	2019-	
Journal of Great Lakes research	1995-	
Journal of historical geography	1975-	
Journal of map & geography libraries	2004-	
Journal of maps	2005-	
Journal of mountain science	2004-	
Journal of Spatial Information Science	2010-	
Journal of Spatial Science	2004-	
Journal of the American Water Resources Association	1997-	
Kartografija i geoinformacije = Cartography & Geoinformation	2002-	
Mapping	1991-	
Mapping sciences and remote sensing	1997-	
Marine geodesy	1997-	
Miscellanea Geographica – Regional Studies on Development	2011-	
Moravian Geographical Reports: The Journal of Institute of Geonics AS CR, v.v.i.	1993-	
M@ppemonde	2004-	
National geographic		1963-
Navigation	1997-	
New Zealand geographer	1997-	
Nordia geographical publications	2002-	
Norois	2004-	
Norsk geografisk tidsskrift	1997-	
The Northeastern geographer (Salem, Mass.)	2009-	
Ocean Dynamics	2001-	
Okara: Geografia em Debate	2012-	
Onomastica	2012-	
Papeless de Geografia	2000-	
Papers in Applied Geography	2015-	
Pennsylvania Geographer	2015-	
Physical geography	1997-	
Physio-géo	2007-	
Polar geography (1995)	1997-	
Polar research	2007-	
Political geography	1995-	
Polski Przegląd Kartograficzny	2015-	
The Professional geographer	1997-	
Progress in human geography	1977-	
Progress in physical geography	1977-	
Quaestiones Geographicae	2010-	
Remote sensing (Basel, Switzerland)	2009-	

Remote sensing of environment	1995-	
Reports of Geodesy and Geoinformatics	2013-	
Revista brasileira de cartografia	2012-	
Revista brasileira de geografia física	2008-	
Revista cartográfica	2003-	
Revista geografica Academica	2007-	
Revista geográfica - Instituto panamericano de geografía e historia	2003-	
Revista Geografica Venezolana	2015-	
Revista Latino-Americana de Geografia e Genero	2010-	
Revista Sociedade & Natureza	2004-	
Revista Tamoios	2005-	
Revue de géographie alpine	1920-	
Riscuri și catastrofe	2002-	
Romanian Review of Geographical Education	2012-	
Romanian review of regional studies	2005-	
Romanian Review on Political geography = Revista Romana Geografie Politica	2008-	
Scottish geographical journal	1999-	
Singapore journal of tropical geography	1997-	
Social & cultural geography	2000-	
Solstice (Ann Arbor, Mich.)	2006-	
South African geographical journal	1997-	
Spatial Economics	2005-	
Spatial Planning	2014-	
Standort (Berlin, Germany)	1997-	
Studia Universitatis Babes-Bolyai Geographia	2007-	
Terr@ plural	2007-	
Territorios & Fronteiras	2008-	
Tijdschrift voor economische en sociale geografie	1997-	
Transactions - Institute of British Geographers (1965)	1965--	
Treballs de la Societat Catalana de Geografia	1984-	
Ubique	2011-	
Yearbook – Association of Pacific Coast Geographers	1935-	

## Évaluation de la collection des monographies

### Introduction et méthodologie

Dans le cadre de l'évaluation de la collection des monographies, nous évaluons le nombre et le niveau d'actualisation (c'est-à-dire, le pourcentage des publications récentes) des monographies que la Bibliothèque Champlain possède et dont les sujets se rapportent directement aux thèmes présentés dans la description de cours des programmes évalués. Les monographies peuvent être en formats imprimé ou électronique (livres électroniques). L'actualisation de la collection est le pourcentage des ouvrages publiés dans les dix (10) dernières années.

La présente évaluation est effectuée dans le cadre de la proposition de modification du programme de Baccalauréat en géographie à l'Université de Moncton.

À partir des descriptions de tous les cours (obligatoires et à option) du programme telle que modifiée, nous avons identifié les sujets principaux enseignés. Aux sujets ainsi identifiés, nous avons associé des vedettes de sujet provenant d'un vocabulaire contrôlé utilisé lors du catalogage d'ouvrages à la Bibliothèque Champlain. Ensuite, en utilisant les fonctionnalités variées de plusieurs outils à notre disposition, nous avons effectué des recherches dans notre catalogue de bibliothèque, Éloize, pour connaître le nombre de livres portant sur le sujet en question. Il est à noter qu'un livre peut contenir plusieurs sujets, alors il faut se méfier des chiffres totaux, car il y a certainement du recoupement entre les sujets connexes. En outre, les mêmes vedettes de sujet peuvent se répéter dans plus qu'un cours ce qui influencerait également les chiffres totaux.

À noter que plusieurs cours ont été exclus de l'analyse en raison de leur couverture générale, la nature exploratoire ou expérimentale, ou des sujets variés.

Plus précisément, s'agit des cours suivants :

- **GEOG4004** **Thèmes variables en env.**
- **GEOG4009** **Stage en milieu de travail**
- **GEOG4010** **Stage travail – Distinction**

### Synthèse des données de l'évaluation

De façon générale, l'évaluation des monographies reliées aux cours en géographie et environnement démontre que la collection est en très bon état, avec un nombre suffisant de volumes (variable selon le cours et le sujet) et le taux d'actualisation pour la grande majorité de monographies étant supérieur à 20 % (publiés dans les dix dernières années), ce qui est considéré comme étant adéquat.

Il y a quelques sujets où le nombres de monographies et/ou le niveau d'actualisation des ouvrages est inférieur à ce que nous aimerions. Cependant, la majorité de ces cas retombent du fait qu'il tout simplement pas un nombre énorme de monographies publiées sur le sujet. Par exemple, ceci semble être le cas pour le cours GEOG4008 – Le

Canada atlantique. Un sujet comme la géographie de l'Île-du-Prince-Édouard est trop précis pour que l'on s'attende de voir des chiffres comme que l'on voit pour la protection de l'environnement.

Le *Tableau récapitulatif des monographies par cours enseigné* présente une vue d'ensemble du nombre de monographies par cours, ainsi que du taux d'actualisation de la collection. La partie qui suit le tableau récapitulatif, *Évaluation des monographies par cours*, présente la répartition des sujets pour chaque cours (dans la mesure du possible).

### Prochaines étapes et conclusion

La collection des monographies évolue principalement grâce aux demandes d'achat que les professeures et professeurs du programme nous font parvenir. Le bibliothécaire rattaché au programme fait des recommandations et veille à ce que la collection entière réponde aux besoins d'apprentissage et de recherche des étudiants inscrits dans les programmes, ainsi qu'aux besoins d'enseignement et de recherche du corps professoral. Dans un contexte universitaire, il s'agit de fournir une quantité suffisante de documentation pertinente pour chaque cours, ainsi que de maintenir une quantité acceptable de la documentation publiée récemment.

De façon générale, l'achat de titres de langue française est privilégié dans le développement de nos collections.

La Bibliothèque Champlain va continuer à travailler en étroite collaboration avec le département de géographie, afin d'assurer aux futures étudiantes, futurs étudiants et aux membres du corps professoral un accès adéquat à une collection des monographies équilibrée et qui répond à leurs besoins d'enseignement et de recherche.

### Tableau récapitulatif des monographies par cours enseigné

En plus des vedettes de sujets communs, plusieurs cours portent sur des sujets spécifiques. Nous avons tenté de ressortir ces thématiques et les ont analysées pour chaque cours offert, en comptabilisant le nombre total de monographies, ainsi que le nombre et le pourcentage des ouvrages publiés dans les dix dernières années.

Rappelons que ces monographies s'ajoutent à celles qui portent sur les sujets communs en géographie.

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble du nombre de monographies par cours enseigné dans le cadre du programme, ainsi que du niveau d'actualisation de la collection. Puisque 1) un livre peut être associé à plus d'un sujet et 2) les mêmes livres / sujets sont associés à plusieurs cours, il faut se méfier des chiffres « totaux ».

Cependant, ce type d'analyse nous permet d'avoir une idée de l'état de la collection des monographies relative aux programmes évalués.

Titre du cours	Monographies	Monographies publiées dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
GEOG1001 – L'environnement humanisé	1,553	396	25,5 %
GEOG1002 – Environnement et géosystème	5698	2335	41.0 %
GEOG1003 – Carte et état du monde	3076	1027	33.4 %
GEOG2001 – Environnement rural	2177	403	18.5 %
GEOG2002 – Villes vertes et durables			%
GEOG2003 – Environnement et populations	1686	539	32.0 %
GEOG2004 – Environnement et ressources	2565	980	38.2 %
GEOG2005 – Changements climatiques	1494	678	45.4 %
GEOG2006 – Géoécologie	2193	649	30.0 %
GEOG2008 – Introduction env. appliqué	2604	678	26.0 %
GEOG2009 – Communic. Carto. et env.	893	390	43.7 %
GEOG2010 – Introduction aux SIG en env.	280	112	40.0 %
GEOG2011 – Espace et environnement	3556	1151	32.4 %
GEOG3001 – Durabilité et aménagement	4376	1319	30.1 %
GEOG3002 – Env., paysage et patrimoine	371	60	16.2 %
GEOG3003 – Agroenv. : nourrir le monde	499	179	35.9 %
GEOG3004 – Gestion durable de l'eau	1390	405	29.1 %
GEOG3005 – Gestion des risques naturels	2744	871	31.7 %
GEOG3006 – Environnement et gouvernance	4974	1450	29.2 %
GEOG3007 – Environnement et développement	2509	969	38.6 %
GEOG3008 – Outils et méthodes en env.	176	90	51.1 %
GEOG3010 – Environnement et transport	357	109	30.5 %
GEOG4001 – Empreinte écologique	3492	1213	34.7 %
GEOG4002 – Anthropocène : Défis et enjeux	2985	1126	37.7 %
GEOG4003 – Géo historique de l'env.	3731	1379	37.0 %
GEOG4005 – Aspect juridique de l'env.	984	409	41.6 %
GEOG4006 – SIG avancé en env.	417	195	46.8 %
GEOG4007 – Approche multidiscipl. en env.	213	63	29.6 %

GEOG4008 – Le Canada atlantique	1378	308	22.4 %
GEOG4011 – Évaluation environnementale	213	63	29.6 %
GEOG4012 – Mémoire en env. et géographie	213	63	29.6 %

### **GEOG1001 L'environnement humanisé (3-0)**

Dans une perspective géographique et intégrée, introduction à l'étude thématique des relations réciproques entre la population humaine, leurs activités économiques et les conséquences sur l'environnement, de son adaptation aux milieux jusqu'aux conséquences des activités humaines et de la mondialisation sur l'environnement.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie de l'environnement	82	20	23.4 %
Géographie humaine	399	64	16.0 %
Géographie de la population	87	27	31,0 %
Géographie économique	451	102	22,6 %
Géographie sociale	251	99	39,4 %
Mondialisation – Aspect de l'environnement	51	9	17,6 %
Homme – Influence de l'environnement	232	74	31,9 %
Total	1,553	396	25,5 %

### **GEOG1002 Environnement et géosystème (3-0)**

Concepts généraux des principaux éléments physiques tels que les sols, les reliefs, les climats, la végétation de l'environnement naturel et les processus fondamentaux créant et modifiant les composantes de l'environnement physique sur la surface terrestre.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie physique	308	31	10.1 %
Biodiversité	941	397	42.2 %
Déserts	256	112	43.8 %
Écosystèmes	566	260	45.9 %

Zones écologiques	36	26	72.2 %
Climat	1725	804	46.6 %
Végétation et climat	14	5	35.7 %
Tectonique des plaques	31	6	19.4 %
Climatologie	154	33	21.4 %
Météorologie	513	103	20.1 %
Climat - Changements	1154	558	48.4 %
Total	5698	2335	41.0 %

### **GEOG1003 Carte et état du monde (3-0)**

Reflets des attributs physiques et de la répartition relative de la présence humaine sur la surface du globe et des grands traits communs et distinctifs. Relations entre l'évolution des sociétés humaines et leur environnement naturel et l'état du développement de même que des questions environnementales propres aux diverses régions du monde.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Cartographie	735	313	42.6 %
Géographie et Atlas	69	12	17.4 %
Biogéographie	64	12	18.8 %
Continents	1428	550	38.5 %
Hydrographie	10	7	6.9 %
Relief (Géographie)	36	3	8.3 %
Phytogéographie	33	2	20.8 %
Géographie urbaine	179	28	18.1 %
Géographie rurale	36	9	34.8 %
Géographie humaine	399	64	16.0 %
Géographie de la population	87	27	31.0 %
Total	3076	1027	33.4 %

### **GEOG2001 Environnement rural (3-0)**

Organisation de l'espace en milieu rural. Démographie et migrations. Structures et transitions occupationnelles. Systèmes et réformes agraires, nouvelles pratiques agricoles. Utilisation du sol, potentiel de développement et d'aménagement. Politiques de développement rural. Problèmes associés à la ruralité et principaux défis environnementaux.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Développement rural	541	111	24.5 %
Géographie rurale	36	9	34.8 %
Relations villes-campagnes	16	7	37.5 %
Population rurale	75	21	47.1 %
Politique agricole	437	93	30.3 %
Réforme agraire	64	5	14.0 %
Agriculture - Aspect économique	512	92	27.0 %
Conditions rurales	420	56	16.8 %
Exode rural	76	9	18.2 %
Total	2177	403	18.5 %

### **GEOG2002 Villes vertes et durables (3-0)**

Réflexion sur la structure urbaine en fonction des défis auxquels les sociétés ont à faire face : changements climatiques, efficacité énergétique et fragilisation des stocks de ressources traditionnelles, finances publiques, dynamique démographique, étalement urbain et méthodes pour les contrer, les ralentir, les atténuer et les adapter.

### **GEOG2003 Environnement et populations (3-0)**

Perspectives théorique et historique, méthodes de projection démographique et effets de l'évolution des populations sur l'environnement. Pressions démographiques et environnement : les craintes de Malthus. Le modèle de transition démographique. Dynamiques de population, migrations et changements environnementaux. Perspectives de différents scénarios appliqués à des échelles géographiques variées.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie de la population	87	27	31,0 %
Population - Accroissement	27	7	25.9 %
Prévision démographique	105	30	28.6 %
Développement social	859	263	30.6 %
Démographie	624	153	24.5 %
Géographie humaine	399	64	16.0 %
Total	1686	539	32.0 %

### **GEOG2004 Environnement et ressources (3-0)**

Définition des concepts d'environnement et de ressources, différentes approches de la gestion des ressources et de leurs milieux. Variétés et provenance des ressources. Options alternatives de leur exploitation dans une perspective durable. Rapport entre gestion durable des ressources et économie.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Ressources naturelles - Gestion	328	113	34.5 %
Ressources naturelles – Aspect de l'environnement	97	46	47.4 %
Développement durable	2140	821	38.4 %
Total	2565	980	38.2 %

### **GEOG2005 - Changements climatiques (3-0)**

Principales causes de la variabilité climatique à différentes échelles spatiales et temporelles. Survol des méthodes et outils servant à évaluer les changements climatiques passés, présents et futurs. Étude des principaux impacts du climat sur les sociétés et les écosystèmes. Mesures d'adaptation et d'atténuation. Études de cas régionales.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Climat - Changements	549	311	56.6 %
Gaz à effet de serre	374	176	47.1 %
Facteurs climatiques	91	39	42.9 %
Réchauffement de la terre	271	95	35.1 %
Climatologie	154	33	21.4 %
Homme - Influence du climat	55	24	43.6 %
Total	1494	678	45.4 %

### **GEOG2006 Géoécologie (3-0)**

Les liens entre les particularités géographiques du milieu, et les milieux végétaux, et les animaux et la notion d'un paysage écologique. Accent sur la répartition géographique des plantes et les contrôles environnementaux de leur distribution. Aspects fonctionnels et historiques des communautés végétales. Concepts de spéciation, d'évolution, de migration et d'extinction.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Biogéographie	64	12	18.8 %
Écologie du paysage	71	26	36.6 %
Écologie végétale	80	6	7.5 %
Espèces (Biologie)	42	15	35.7 %
Évolution	1884	565	30.0 %
Extinction (Biologie)	52	25	48.1 %
Total	2193	649	30.0 %

### **GEOG2008 Introduction env. appliqué (3-0)**

Expérience immersive d'introduction à des questions, outils et méthodes d'observation et de collecte de données. Diverses facettes du milieu abordées en études de l'environnement tels que les milieux urbains et ruraux, les sols, forêts, endroits protégés et bassins versants.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie - Méthodologie	58	10	17.2 %
Géographie – Recherche sur le terrain	3	1	33.3 %
Bassins hydrographiques	100	37	37.0 %
Géographie urbaine	179	28	18.1 %
Géographie rurale	36	9	34.8 %
Pédologie	63	9	14.3 %
Forêts et sylviculture	219	20	9.1 %
Environnement – Protection	1946	564	29.0 %
Total	2604	678	26.0 %

### **GEOG2009 Communic. Carto. et env. (3-0)**

Notions de sémiologie cartographique et de représentations de données géospaciales. Initiation à la cartographie assistée par ordinateur. Application à des thématiques reliées à des études en environnement.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			

Cartographie	735	313	42.6 %
Géographie et Atlas	69	12	17.4 %
Données géospatiales	60	50	83.3 %
Cartographie par ordinateur	29	15	51.7 %
Total	893	390	43.7 %

### **GEOG2010 Introduction aux SIG en env. (3-0)**

Dimension historique et évolution des systèmes d'information géographique. Introduction aux notions de base et principales composantes d'un SIG. Potentiel d'analyse des SIG. Familiarisation avec différents logiciels. Création et gestion de bases de données géospatiales et études de cas appliquées à l'environnement.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Systèmes d'information géographique	251	97	38.6 %
Cartographie par ordinateur	29	15	51.7 %
Total	280	112	40.0 %

### **GEOG2011 Espace et environnement (3-0)**

Principes de l'organisation spatiale: espace, distance, proximité, éloignement, activités et systèmes économiques. Localisation des activités économiques dans l'espace: facteurs, problèmes et impacts sur l'environnement physique et humain. Principaux modèles de localisation et de structuration de l'espace. Gestion de l'espace, innovation, réseaux d'échanges et spécialisation. Économie, environnement et développement durable.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie économique	444	101	22.7 %
Aménagement du territoire	746	144	19.3 %
Développement durable	2140	821	38.4 %
Écosystèmes - Gestion	226	85	37.6 %
Total	3556	1151	32.4 %

### GEOG3001 Durabilité et aménagement (3-0)

Principaux enjeux environnementaux, politiques, socioculturels, géographiques et économiques de l'aménagement. Acteurs, modalités d'intervention. Outils de zonage et de contrôle de l'utilisation du sol. Organismes, moyens de gestion. Défis liés à un aménagement durable du territoire. Interrelations entre aménagement et développement. Modification des limites administratives: fusions et annexions. Conflits d'usage.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Environnement – Aspect économique	650	148	22.8 %
Environnement – Aspect politique	715	197	27.6 %
Politique sociale – Aspect de l'environnement	22	3	13.6 %
Aménagement du territoire	746	144	19.3 %
Développement durable	2140	821	38.4 %
Annexion	103	6	5.8 %
Total	4376	1319	30.1 %

### GEOG3002 Env., paysage et patrimoine (3-0)

Fondement d'un géosystème, le paysage comme reflet des interactions entre l'activité humaine et l'environnement. Évolution des paysages autant naturels, ruraux qu'urbains et leur signification culturelle et historique. Le « codage » du paysage. Évolution, valeur et conservation. Questionnement sur la valeur des paysages à conserver.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Géographie - Historique	251	31	12.4 %
Paysage - Modification	14	1	7.1 %
Géographie culturelle	76	24	31.6 %
Paysage - Évaluation	30	6	20.0 %
Total	371	60	16.2 %

**GEOG3003 Agroenv. : nourrir le monde (3-0)**

Pratiques agroenvironnementales, réduction des risques pour la santé des populations, défis liés aux produits chimiques, problèmes de la pollution de l'eau et des sols, utilisation durable des sols, protection des écosystèmes. Systèmes et modèles de production conventionnels et alternatifs. Réseaux d'accès à l'alimentation et perspectives.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Aliments – Aspect de l'environnement	40	17	42.5 %
Agriculture – Aspect de l'environnement	163	47	22.8 %
Agriculture durable	285	114	40.0 %
Industries agricoles – Aspect de l'environnement	11	1	9.1 %
Total	499	179	35.9 %

**GEOG3004 Gestion durable de l'eau (3-0)**

Utilisation du bassin versant comme unité territoriale pour la gestion et l'aménagement. Fonctionnement hydrologique d'un bassin versant (composantes atmosphérique, terrestre et souterraine). Classification et caractérisation des cours d'eau. Problèmes de dégradation et conflits d'usage. Effets des changements climatiques. Études de cas à différentes échelles spatiales et temporelles.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Écologie littorale	63	13	20.6 %
Eaux usées	282	88	31.2 %
Écologie des rivages	18	4	22.2 %
Rivage	79	18	22.8 %
Littoral	247	60	24.3 %
Érosion	85	24	28.2 %
Estuaires	176	90	51.1 %
Deltas	37	15	40.5 %
Marais	46	9	19.6 %
Océanographie	357	84	23.5 %
Total	1390	405	29.1 %

### GEOG3005 Gestion des risques naturels (3-0)

Mécanismes et processus de base des risques naturels. Impacts des risques naturels. Concepts de vulnérabilité, d'aléas, de résilience et d'adaptation. Notion d'échelle spatio-temporelle. Outils d'analyse et de probabilités. Aménagement du territoire, mesures de prévention, stratégies d'atténuation, modèles de prévision, catastrophes et crises.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Climatologie	136	25	18.4 %
Météorologie	474	89	18.8 %
Milieus géographiques dangereux	12	4	33.3 %
Interaction mer-atmosphère	29	5	20.7 %
Climats - Changements	1154	558	48.4 %
Catastrophes naturelles	107	27	25.2 %
Géographie – Mathématiques	59	14	23.7 %
Géographie – Méthodes statistiques	27	5	18.5 %
Aménagement du territoire	746	144	19.3 %
Total	2744	871	31.7 %

### GEOG3006 Environnement et gouvernance (3-0)

La gouvernance: composantes, acteurs et évaluation. Contribution de l'acceptabilité sociale, du partenariat et de la concertation à l'élaboration de mesures de résolution de conflits. Rôle des modes de gouvernance aux grandes conférences internationales sur le climat et l'environnement. Contribution de ces dernières, et en particulier des COP à l'élaboration d'une stratégie de développement durable.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Environnement – Coopération internationale	218	86	39.4 %
Environnement – Politique gouvernementale	1598	419	26.2 %
Environnement – Protection	1946	564	29.0 %
Politique de l'environnement	1212	381	31.4 %
Total	4974	1450	29.2 %

### **GEOG3007 Environnement et développement (3-0)**

Le développement territorial durable: aspects conceptuels, méthodologiques et opérationnels. Principaux modèles d'application, du local au national. Le projet comme moteur du développement. Défis et enjeux environnementaux liés au déploiement d'une stratégie de développement. Outils d'intervention et pistes de solutions. Survol de modèles alternatifs de développement.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Développement durable	2140	821	38.4 %
Écosystèmes - Gestion	226	85	37.6 %
Développement territorial	143	63	44.1 %
Total	2509	969	38.6 %

### **GEOG3008 Outils et méthodes en env. (3-0)**

Outils et méthodes de mesures utilisés en environnement. Collecte de données environnementales et analyse en laboratoire. Programmation et installation d'instruments servant à enregistrer des données environnementales. Traitement des données brutes et analyses statistiques de base. Familiarisation avec la rédaction de rapports scientifiques en études environnementales.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie - Méthodologie	58	10	17.2 %
Géographie – Recherche sur le terrain	3	1	33.3 %
Géomatique	45	20	44.4 %
Données géospatiales	70	59	84.3 %
Total	176	90	51.1 %

### **GEOG3010 Environnement et transport (3-0)**

Transport des biens et des personnes : nature, évolution, rôle et contribution dans la structuration du territoire et la promotion du développement durable. Gestion et planification dans un contexte d'aménagement territorial durable. Impacts sociaux, économiques et environnementaux. Risques, réseaux de transport durable et perspectives d'avenir.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie des transports	19	9	47.4 %
Transports urbains	166	35	21.1 %
Transport - Choix des modes	11	4	36.4 %
Transport durable	53	22	41.5 %
Transport - Planification	108	39	36.1 %
Total	357	109	30.5 %

### **GEOG4001 Empreinte écologique (3-0)**

Introduction et analyse critique du concept et des différentes formes de l’empreinte écologique considéré à différentes échelles et ses implications. Les moyens et méthodes de la mesurer. Aperçu des moyens, interventions et politiques pour la réduire.

Perspectives d’une transition écologique, concept de décroissance économique et démographique.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Développement durable	2140	821	38.4 %
Développement économique - Aspect de l'environnement	397	92	23.2 %
Écologie humaine	923	278	30.1 %
Décroissance soutenable	32	22	68.8 %
Total	3492	1213	34.7 %

### **GEOG4002 Anthropocène : Défis et enjeux (3-0)**

L’anthropocène, période de l’histoire de la Terre pendant laquelle les activités humaines ont un impact sensible sur les équilibres écologiques planétaires où une « Grande Accélération » est observée, accompagnée d’une augmentation non « soutenable » de l’empreinte écologique de l’humanité. Questionnement sur le rapport des sociétés à leur environnement.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Écologie humaine	923	278	30.1 %

Homme – Influence de l’environnement	232	74	31,9 %
Homme – Influence sur la nature	430	118	27,4 %
Environnement – Dégradation	210	66	31,4 %
Climat - Changement	1190	590	49,6 %
Total	2985	1126	37,7 %

### **GEOG4003 Géo historique de l’env. (3-0)**

Interrelations entre les diverses composantes des milieux naturels et les humains à travers le temps. Plus spécifiquement, un regard sur la cascade d’effets directs, indirects et collatéraux des humains sur l’environnement et la transformation du paysage. Succession et superposition des sociétés et leur impact cumulatif jusqu’au début de l’anthropocène.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Géographie – Histoire	746	253	33,9 %
Écologie humaine	923	278	30,1 %
Homme – Influence de l’environnement	232	74	31,9 %
Homme – Influence sur la nature	430	118	27,4 %
Environnement – Dégradation	210	66	31,4 %
Climat - Changement	1190	590	49,6 %
Total	3731	1379	37,0 %

### **GEOG4005 Aspect juridique de l’env. (3-0)**

Les compétences des différentes instances politiques en termes d’environnement. Le rôle des différentes parties prenantes. Outils et stratégies réglementaires. Les lois environnementales et les responsabilités sociales des individus et des entreprises en matière d’environnement (eau, air, sol, terres agricoles, espaces et espèces protégés, etc.).

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Environnement – Droit	909	390	42,9 %
Responsabilité sociale – Aspect de l’environnement	75	19	25,3 %
Total	984	409	41,6 %

**GEOG4006 SIG avancé en env. (3-0)**

Notions de SIG avancées intégrant l'utilisation de fonctions, d'outils et de technologies nouvelles (LiDAR, drones, etc.) appliquées à des questions environnementales telles que la gestion des zones à risque ou le développement du territoire. Élaboration d'un projet environnemental basé sur l'utilisation de données spatiales. Études de cas.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Systèmes d'information géographique	251	97	38.6 %
Cartographie par ordinateur	29	15	51.7 %
Géographie – Télédétection	47	28	59.6 %
LiDAR	30	5	16.6 %
Données géospatiales	60	50	83.3 %
Total	417	195	46.8 %

**GEOG4007 Approche multidiscipl. en env. (3-0)**

Survol de différentes approches méthodologiques et collaboratives permettant d'aborder des questions complexes liées aux défis environnementaux contemporains.

Compréhension de la structure, de l'organisation et du rôle des principaux acteurs et intervenants œuvrant dans le domaine de l'environnement. Apprentissage d'outils et de méthodes de recherche usuels dans un contexte multidisciplinaire.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Sciences humaines – Méthodologie	134	48	35.8 %
Environnement – Méthodologie	21	5	23.8 %
Géographie - Méthodologie	58	10	17.2 %
Total	213	63	29.6 %

**GEOG4008 Le Canada atlantique (3-0)**

Particularités de la région atlantique suivant une approche régionale et multiscale. Structuration du tissu de peuplement. Principales caractéristiques environnementales et socio-économiques. Interrelations entre ces éléments. Le développement territorial du Canada atlantique. Nature et rôle des infrastructures de base. Problèmes spécifiques à cette région.

Vedettes matières associées	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Provinces maritimes - Géographie	6	0	0.0 %
Régionalisme	451	76	16.9 %
Provinces de l'atlantique - Géographie	2	0	0.0 %
Province de l'Atlantique – Conditions économiques	89	2	2.2 %
Provinces maritimes – Conditions économiques	58	2	3.4 %
Nouveau-Brunswick - Géographie	63	15	25.9 %
Nouvelle-Écosse - Géographie	18	0	0.0 %
Île-du-Prince-Édouard - Géographie	3	0	0.0 %
Terre-Neuve - Géographie	14	2	14.3 %
Nouvelle-Écosse - Environnement	80	10	12.5 %
Nouveau-Brunswick - Environnement	349	111	31.8 %
Île-du-Prince-Édouard - Environnement	34	11	32.4 %
Terre-Neuve - Environnement	115	49	42.6 %
Provinces maritimes - Environnement	26	11	42.3 %
Provinces de l'Atlantique - Environnement	70	19	27.1 %
Total	1378	308	22.4 %

**GEOG4011 Évaluation environnementale (3-0)**

Évolution et notions historiques de l'évaluation environnementale et de son rôle. Composantes et étapes de réalisation d'une étude d'impacts. Politiques et gestion pour les évaluations environnementales. Processus de consultation publique, concertation et mémoires dans le cadre de projets d'évaluations environnementales.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Environnement – Politique gouvernementale	1598	419	26.2 %
Environnement – Protection	1946	564	29.0 %
Politique de l'environnement	1212	381	31.4 %
Total	4756	1364	28.7 %

### **GEOG4012 Mémoire en env. et géographie (0-0)**

Réalisation d'un projet de recherche : revue de la littérature et développement de la problématique; choix de la méthodologie appropriée; acquisition et traitement des données; présentation et analyse des résultats; rédaction d'un rapport. Le mémoire peut aussi inclure diverses productions (fichiers numériques, cartes imprimées, etc.).

Présentation publique des résultats.

	Monographies	Publié dans les 10 dernières années	% publié dans les 10 dernières années
Vedettes matières associées			
Sciences humaines – Méthodologie	134	48	35.8 %
Environnement – Méthodologie	21	5	23.8 %
Géographie - Méthodologie	58	10	17.2 %
Total	213	63	29.6 %
Total	213	63	29.6 %



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

PAR COURRIEL

Le 26 septembre 2024

Monsieur Gilles Roy  
Président  
Comité des programmes  
Université de Moncton

**Objet : Abolition des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en géographie / Appui de la FSÉ au projet de création des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en environnement et géographie**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à l'abolition des programmes de **B.A. (spécialisation en géographie)**, de **B.A. (majeure en géographie)** et de **mineure en géographie**. Comme vous le savez, ces programmes seront remplacés par le **B.A. (majeure en environnement et géographie – profils régulier et avec distinction)** et la nouvelle **mineure en environnement et géographie** dont nous proposons la création (projet soumis en février 2024). À la suggestion de la registraire et à la suite de la vérification de conformité du projet de création de la nouvelle majeure, nous soumettons les formulaires pour l'abolition des programmes actuels. Il importe de préciser **que l'abolition des programmes précités se fera sous réserve de l'adoption des nouveaux programmes proposés.**

La résolution a été adoptée par l'UARD de géographie le 17 septembre 2024 et par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 18 octobre 2024. Voici la résolution adoptée en ce sens :

- Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales recommande que les programmes de B.A. (spécialisation en géographie), de B.A. (majeure en géographie) et de mineure en géographie soient abolis sous réserve de l'adoption des nouveaux programmes proposés en environnement et géographie. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

De plus, je vous fais suivre une lettre dans laquelle la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ), qui offre en partenariat avec la FASS le B.A.-B. Éd. (majeure en géographie), **confirme son appui** aux démarches entreprises par la Faculté et **s'engage à modifier rapidement son programme de B.A.-B. Éd. (majeure en géographie) pour refléter les modifications proposées à la banque de cours GEOG**. La FSÉ apportera également quelques modifications mineures au B.A.-B. Éd. (primaire), qui contient des cours GEOG, et inscrira la nouvelle mineure en environnement et géographie à la liste des mineures reconnues par la FSÉ pour les programmes de formation au secondaire.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- c. c. Jean-François Thibault, doyen, Faculté des arts et des sciences sociales  
Dominique Thomassin, responsable des suivis aux dossiers, FASS  
Mathieu Lang, doyen, FSÉ
- p. j. Formulaires CPR  
Lettre de Guillaume Fortin  
Lettre de Michel T. Léger (FSÉ)



Moncton, le 25 septembre 2024

Monsieur le Vice-doyen,

Par la présente, je confirme que la Faculté des sciences de l'Éducation (FSÉ) a pris connaissance des changements proposés à votre programme du BA – majeure en Géographie. Le doyen, Mathieu Lang, et moi-même avons vérifié les modifications envisagées et, après avoir consulté notre didacticienne ici à la FSÉ, la professeure Aïcha Benimmas, nous sommes d'avis qu'une majeure en « environnement et géographie » ne sera que bénéfique pour les personnes étudiantes du BA-BED au secondaire qui s'intéresse à une majeure dans le domaine. Ce sentiment s'applique aussi pour ce qui est de la création proposée d'une mineure en « environnement-géographie ». Nous applaudissons l'exercice d'actualisation des cours qui demeurent dans le nouveau programme, l'abolition des cours moins pertinents et l'ajout de cours d'actualité.

Lors de sa réunion du 25 septembre 2024, le projet a été étudié par les membres du Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation, qui ont voté en faveur des modifications présentées. Le Conseil est aussi d'accord d'entamer les modifications de ses propres programmes d'éducation touchés par la nouvelle majeure et mineure en « environnement et géographie » de la Faculté des Arts et Sciences sociales. Plus précisément, nous nous engageons à commencer les démarches, selon les modalités du nouveau *Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques*, pour modifier, en conséquence, nos programmes du BA-BED primaire et du BA-BED secondaire.

Veillez agréer, cher collègue, mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Léger", written in a cursive style.

Michel T. Léger, Ph. D.  
Vice-doyen et professeur titulaire  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université de Moncton  
Courriel : [michel.leger@umoncton.ca](mailto:michel.leger@umoncton.ca)  
Téléphone : 506-858-4000 (poste 4942)



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Le 17 septembre 2024

Monsieur Matthieu LeBlanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

**Objet : Proposition d'abolition des programmes de géographie**

Monsieur le vice-doyen,

Je vous écris pour vous demander d'abolir les programmes de B.A. (majeure en géographie), B.A. (spécialisation en géographie) et mineure en géographie qui seront remplacés par les programmes en Environnement et géographie. Cette demande s'inscrit dans le cadre du projet de redéfinition des programmes de géographie préparés et soumis par les membres de l'UARD de géographie. La demande de création du programme de majeure en Environnement et géographie avait été voté par l'UARD le 20 décembre 2020.

La demande d'abolir les programmes actuels fait suite à un vote électronique réalisé le 16 septembre 2024 sur la proposition suivante : "Les membres de l'UARD de géographie proposent que les programmes actuels du B.A. (majeure en géographie), B.A. (spécialisation en géographie) et mineure en géographie soient abolis et remplacés par les nouveaux programmes en Environnement et géographie". Proposé par André Robichaud, appuyé par Geisa Rocha, voté favorablement à l'unanimité par les membres de l'UARD de géographie.

Veillez accepter, Monsieur le vice-doyen, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Fortin, directeur adjoint du Département d'histoire et de géographie au nom de l'UARD de géographie.

18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : (506) 858-4000  
Télécopieur : (506) 858-4544

courriel : [info@umoncton.ca](mailto:info@umoncton.ca)  
[www.umoncton.ca](http://www.umoncton.ca)

## PROJET D'ABOLITION DE PROGRAMME

### RENSEIGNEMENTS REQUIS

#### 1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.  
[Université de Moncton](#)
- 1.2 Faculté(s).  
[Faculté des arts et des sciences sociales](#)
- 1.3 UARD(s) / CÉS, **s'il y a lieu**.  
[UARD de géographie](#)
- 1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).  
[Département d'histoire et de géographie](#)
- 1.4.1 Lieux où est offert le programme.  
[Edmundston 2 premières années \\*](#)  
[Moncton 4 ans](#)  
[Shippagan première année \\*](#)  
\* Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.5 Nom du programme.  
[Baccalauréat ès arts \(majeure en géographie\)](#)
- 1.6 Codes de programme de l'établissement, comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (**à remplir par le VRAEAP**).  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1<sup>er</sup> cycle, diplôme de 1<sup>er</sup> cycle, baccalauréat; certificat de 2<sup>e</sup> cycle, diplôme d'études supérieures, maîtrise; doctorat).  
[Baccalauréat](#)
- 1.7.1 Durée du programme (en années).  
[4 ans](#)
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).  
[B.A. \(majeure en géographie\)](#)
- 1.9 Calendrier.
- 1.9.1 Date prévue pour la suspension des nouvelles admissions au programme pour une période ne dépassant pas deux ans (voir l'article 40 (3) des *Statuts et règlements*) et le retrait du programme du *Répertoire*.  
[Janvier 2025](#)
- 1.9.2 Date prévue pour l'abolition du programme (sujette à l'approbation du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs).  
[Juillet 2025](#)
- Plan de transition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme, **s'il y a lieu**.
- 1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme.  
[Automne 2025](#)
- 1.9.4 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants inscrits au programme le termineront, **s'il y a lieu** (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études).

### Automne 2031

- 1.9.5 Programmes alternatifs suggérés pour les étudiantes et étudiants existants (p. ex. un autre programme dans la même discipline ou dans un domaine connexe), **s'il y a lieu**.  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (**à remplir par le VRAEAP**).  
 (1) Sénat  (2) Conseil des gouverneurs

## 2. Description de l'abolition de programme proposée

- 2.1 Justifiez l'abolition du programme.  
 La redéfinition proposée est conséquente aux recommandations du Conseil des gouverneurs tel qu'exposé dans le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2018 (CGV180922), et plus spécifiquement le point 1 de la recommandation 3 : « L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche ». Le programme proposé tient également compte des recommandations proposées par les évaluateurs externes Bouchard et Simard. De plus, ce nouveau programme répondra également aux recommandations faites par L. Dubois dans le cadre d'un rapport sur "l'axe environnement" qui mentionne qu'actuellement il n'existe aucun programme de premier cycle entièrement dédié aux questions environnementales.
- 2.2 Décrivez les répercussions qu'entraînera l'abolition de ce programme sur les autres programmes actuellement offerts par l'établissement (p. ex. réduction de l'offre de cours à option ou de cours interdépartementaux) et les mesures qui seront prises à cet égard.  
**Il n'y aura pas de répercussion car les programmes seront remplacés par de nouveaux programmes en Environnement et géographie.**
- 2.3 **S'il y a lieu**, fournissez ou **annexez** tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre et à évaluer l'abolition proposée. Des rapports d'évaluation interne ou externe, de même qu'un résumé de la réponse de l'Université, **s'il y a lieu**, seraient utiles.  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 2.4 **Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu de travail**, d'autres intervenantes et intervenants ou partenaires (p. ex. les gouvernements, les établissements privés et publics, les collèges communautaires et les autres universités) peuvent être concernés. **Pour ces genres de programmes, annexez** une preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants. **Annexez** aussi des lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.  
**Dans le cas d'un programme relié à la santé, annexez** une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

### ANNEXES

Avant de soumettre un projet d'abolition de programme à l'examen de la CESPM<sup>1</sup>, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

#### 1. ANNEXES OBLIGATOIRES

**Pour tous les programmes :**

- Liste complète des annexes au projet d'abolition de programme.

**Pour tout programme relié à la santé :**

---

<sup>1</sup> Si un programme est aboli par suite de l'introduction d'un nouveau programme, il ne sera pas nécessaire d'envoyer le projet d'abolition de programme à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) après son approbation par le Conseil des gouverneurs.

- 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

**Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu du travail :**

- 2.4 Preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants.
- 2.4 Lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

**2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU**

- 2.3 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPМ à comprendre l'abolition de programme proposée (p. ex. rapports d'évaluation internes ou externes et résumé de la réponse de l'Université).

## PROJET D'ABOLITION DE PROGRAMME

### RENSEIGNEMENTS REQUIS

#### 1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.  
[Université de Moncton](#)
- 1.2 Faculté(s).  
[Faculté des arts et des sciences sociales](#)
- 1.3 UARD(s) / CÉS, **s'il y a lieu**.  
[UARD de géographie](#)
- 1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).  
[Département d'histoire et de géographie](#)
- 1.4.1 Lieux où est offert le programme.  
[Edmundston 2 premières années \\*](#)  
[Moncton 4 ans](#)  
[Shippagan première année \\*](#)  
\* Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.5 Nom du programme.  
[Baccalauréat ès arts \(spécialisation en géographie\)](#)
- 1.6 Codes de programme de l'établissement, comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (**à remplir par le VRAEAP**).  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1<sup>er</sup> cycle, diplôme de 1<sup>er</sup> cycle, baccalauréat; certificat de 2<sup>e</sup> cycle, diplôme d'études supérieures, maîtrise; doctorat).  
[Baccalauréat](#)
- 1.7.1 Durée du programme (en années).  
[4 ans](#)
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).  
[B.A. \(spécialisation en géographie\)](#)
- 1.9 Calendrier.
- 1.9.1 Date prévue pour la suspension des nouvelles admissions au programme pour une période ne dépassant pas deux ans (voir l'article 40 (3) des *Statuts et règlements*) et le retrait du programme du *Répertoire*.  
[Les admissions à ce programme sont suspendues depuis septembre 2018.](#)
- 1.9.2 Date prévue pour l'abolition du programme (sujette à l'approbation du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs).  
[Juillet 2025](#)
- Plan de transition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme, **s'il y a lieu**.
- 1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme.  
[Hiver 2018](#)
- 1.9.4 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants inscrits au programme le termineront, **s'il y a lieu** (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études).

### Hiver 2024

- 1.9.5 Programmes alternatifs suggérés pour les étudiantes et étudiants existants (p. ex. un autre programme dans la même discipline ou dans un domaine connexe), **s'il y a lieu**.  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (**à remplir par le VRAEAP**).  
 (1) Sénat  (2) Conseil des gouverneurs

## 2. Description de l'abolition de programme proposée

- 2.1 Justifiez l'abolition du programme.  
 La redéfinition proposée est conséquente aux recommandations du Conseil des gouverneurs tel qu'exposé dans le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2018 (CGV180922), et plus spécifiquement le point 1 de la recommandation 3 : « L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche ». Le programme proposé tient également compte des recommandations proposées par les évaluateurs externes Bouchard et Simard. De plus, ce nouveau programme répondra également aux recommandations faites par L. Dubois dans le cadre d'un rapport sur "l'axe environnement" qui mentionne qu'actuellement il n'existe aucun programme de premier cycle entièrement dédié aux questions environnementales.
- 2.2 Décrivez les répercussions qu'entraînera l'abolition de ce programme sur les autres programmes actuellement offerts par l'établissement (p. ex. réduction de l'offre de cours à option ou de cours interdépartementaux) et les mesures qui seront prises à cet égard.  
**Il n'y aura pas de répercussion car les programmes seront remplacés par de nouveaux programmes en Environnement et géographie.**
- 2.3 **S'il y a lieu**, fournissez ou **annexez** tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre et à évaluer l'abolition proposée. Des rapports d'évaluation interne ou externe, de même qu'un résumé de la réponse de l'Université, **s'il y a lieu**, seraient utiles.  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 2.4 **Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu de travail**, d'autres intervenantes et intervenants ou partenaires (p. ex. les gouvernements, les établissements privés et publics, les collèges communautaires et les autres universités) peuvent être concernés. **Pour ces genres de programmes, annexez** une preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants. **Annexez** aussi des lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.  
**Dans le cas d'un programme relié à la santé, annexez** une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

### ANNEXES

Avant de soumettre un projet d'abolition de programme à l'examen de la CESPM<sup>1</sup>, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

#### 1. ANNEXES OBLIGATOIRES

**Pour tous les programmes :**

- Liste complète des annexes au projet d'abolition de programme.

**Pour tout programme relié à la santé :**

---

<sup>1</sup> Si un programme est aboli par suite de l'introduction d'un nouveau programme, il ne sera pas nécessaire d'envoyer le projet d'abolition de programme à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) après son approbation par le Conseil des gouverneurs.

- 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

**Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu du travail :**

- 2.4 Preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants.
- 2.4 Lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

**2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU**

- 2.3 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPМ à comprendre l'abolition de programme proposée (p. ex. rapports d'évaluation internes ou externes et résumé de la réponse de l'Université).

## PROJET D'ABOLITION DE PROGRAMME

### RENSEIGNEMENTS REQUIS

#### 1. Identification du programme

- 1.1 Établissement(s) présentant le projet.  
[Université de Moncton](#)
- 1.2 Faculté(s).  
[Faculté des arts et des sciences sociales](#)
- 1.3 UARD(s) / CÉS, **s'il y a lieu**.  
[UARD de géographie](#)
- 1.4 École(s) / Département(s) / Unité(s) / Secteur(s).  
[Département d'histoire et de géographie](#)
- 1.4.1 Lieux où est offert le programme.  
[Edmundston](#)  
[Moncton](#)  
[Shippagan](#)
- 1.5 Nom du programme.  
[Mineure en géographie](#)
- 1.6 Codes de programme de l'établissement, comme ils apparaissent dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (élément IP 2000) (**à remplir par le VRAEAP**).  
[Cliquez ici pour saisir le texte.](#)
- 1.7 Type de programme (p. ex. certificat de 1<sup>er</sup> cycle, diplôme de 1<sup>er</sup> cycle, baccalauréat; certificat de 2<sup>e</sup> cycle, diplôme d'études supérieures, maîtrise; doctorat).  
[Mineure](#)
- 1.7.1 Durée du programme (en années).  
[s.o.](#)
- 1.8 Diplôme(s) décerné(s).  
[s.o.](#)
- 1.9 Calendrier.
- 1.9.1 Date prévue pour la suspension des nouvelles admissions au programme pour une période ne dépassant pas deux ans (voir l'article 40 (3) des *Statuts et règlements*) et le retrait du programme du *Répertoire*.  
[Janvier 2025](#)
- 1.9.2 Date prévue pour l'abolition du programme (sujette à l'approbation du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs).  
[Juillet 2025](#)
- Plan de transition pour les étudiantes et étudiants inscrits au programme, **s'il y a lieu**.
- 1.9.3 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants ont été admis au programme.  
[Automne 2025](#)
- 1.9.4 Session et année où les derniers étudiantes et étudiants inscrits au programme le termineront, **s'il y a lieu** (voir les *Règlements universitaires* 11.1 et 11.2 pour la durée maximale des études).  
[Automne 2031](#)

1.9.5 Programmes alternatifs suggérés pour les étudiantes et étudiants existants (p. ex. un autre programme dans la même discipline ou dans un domaine connexe), **s'il y a lieu**.  
Cliquez ici pour saisir le texte.

1.10 Dates de l'approbation par le Sénat et par le Conseil des gouverneurs (**à remplir par le VRAEAP**).  
(1) Sénat  (2) Conseil des gouverneurs

## 2. Description de l'abolition de programme proposée

2.1 Justifiez l'abolition du programme.

La redéfinition proposée est conséquente aux recommandations du Conseil des gouverneurs tel qu'exposé dans le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2018 (CGV180922), et plus spécifiquement le point 1 de la recommandation 3 : « L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche ». Le programme proposé tient également compte des recommandations proposées par les évaluateurs externes Bouchard et Simard. De plus, ce nouveau programme répondra également aux recommandations faites par L. Dubois dans le cadre d'un rapport sur "l'axe environnement" qui mentionne qu'actuellement il n'existe aucun programme de premier cycle entièrement dédié aux questions environnementales.

2.2 Décrivez les répercussions qu'entraînera l'abolition de ce programme sur les autres programmes actuellement offerts par l'établissement (p. ex. réduction de l'offre de cours à option ou de cours interdépartementaux) et les mesures qui seront prises à cet égard.

**Il n'y aura pas de répercussion car les programmes seront remplacés par de nouveaux programmes en Environnement et géographie.**

2.3 **S'il y a lieu**, fournissez ou **annexez** tout autre renseignement qui aidera la CESPM à comprendre et à évaluer l'abolition proposée. Des rapports d'évaluation interne ou externe, de même qu'un résumé de la réponse de l'Université, **s'il y a lieu**, seraient utiles.

Cliquez ici pour saisir le texte.

2.4 **Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu de travail**, d'autres intervenantes et intervenants ou partenaires (p. ex. les gouvernements, les établissements privés et publics, les collèges communautaires et les autres universités) peuvent être concernés. **Pour ces genres de programmes, annexez** une preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants. **Annexez** aussi des lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

**Dans le cas d'un programme relié à la santé, annexez** une lettre d'appui du *Comité consultatif sur les ressources humaines en santé dans les Provinces atlantiques* (CCRHSPA).

### ANNEXES

Avant de soumettre un projet d'abolition de programme à l'examen de la CESPM<sup>1</sup>, **veuillez vous assurer d'avoir annexé ou inclus, s'il y a lieu, chacun** des éléments suivants :

#### 1. ANNEXES OBLIGATOIRES

**Pour tous les programmes :**

- Liste complète des annexes au projet d'abolition de programme.

**Pour tout programme relié à la santé :**

- 2.4 Lettre d'appui du CCRHSPA.

---

<sup>1</sup> Si un programme est aboli par suite de l'introduction d'un nouveau programme, il ne sera pas nécessaire d'envoyer le projet d'abolition de programme à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) après son approbation par le Conseil des gouverneurs.

**Dans le cas d'un programme professionnel, d'un programme articulé ou offert en collaboration, ou d'un programme avec stages en milieu du travail :**

- 2.4 Preuve de consultation des autres intervenantes et intervenants.
- 2.4 Lettres avec signature des autres partenaires confirmant que le projet d'abolition de programme est connu et fait l'objet d'une entente.

**2. ANNEXES À INCLURE, S'IL Y A LIEU**

- 2.3 Renseignements supplémentaires susceptibles d'aider la CESPМ à comprendre l'abolition de programme proposée (p. ex. rapports d'évaluation internes ou externes et résumé de la réponse de l'Université).

### INFORMATION SUR LE PROJET

<b>ID unique</b>	62				
<b>Code AQ</b>	FASS-009				
<b>Titre du projet</b>	Abolition des programmes de géographie				
<b>Responsable du projet</b>	Dominique, Thomassin ( <a href="mailto:dominique.thomassin@umoncton.ca">dominique.thomassin@umoncton.ca</a> )				
<b>Nature du projet</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b>Cours</b></td> <td style="width: 50%;"><b>Programme</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Abolition</td> </tr> </table>	<b>Cours</b>	<b>Programme</b>		<input checked="" type="checkbox"/> Abolition
<b>Cours</b>	<b>Programme</b>				
	<input checked="" type="checkbox"/> Abolition				
<b>Motifs</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Planification académique				
<b>Description/Justification</b>	Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à l'abolition des programmes de <b>B.A. (spécialisation en géographie)</b> , de <b>B.A. (majeure en géographie)</b> et de <b>mineure en géographie</b> . Comme vous le savez, ces programmes seront remplacés par le <b>B.A. (majeure en environnement et géographie – profils régulier et avec distinction)</b> et la nouvelle <b>mineure en environnement et géographie</b> dont nous proposons la création (projet soumis en février 2024). À la suggestion de la registraire et à la suite de la vérification de conformité du projet de création de la nouvelle majeure, nous soumettons les formulaires pour l'abolition des programmes actuels. Il importe de préciser <b>que l'abolition des programmes précités se fera sous réserve de l'adoption des nouveaux programmes proposés.</b>				
<b>Instances ayant vu le projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> UARD/CES <input checked="" type="checkbox"/> Assemblée départementale ou de l'École <input checked="" type="checkbox"/> Conseil facultaire				
<b>Année</b>	2024				
<b>Pièces jointes</b>	<a href="#">62-1-Projet - Abolition des programmes de géographie - Septembre 2024_2024-09-26_11-40-45.pdf</a>				

### UNITÉ ACADÉMIQUE

- Département d'art dramatique (Art dramatique)
- École de travail social (CES - Travail social)
- Département d'histoire et de géographie (Environnement et géographie)
- Département d'études françaises (Études françaises)
- Direction - Arts et sciences sociales (Faculté des arts et des sciences sociales)
- Département d'histoire et de géographie (Histoire)
- École des hautes études publiques (Science politique)
- École de travail social (Travail social)

### UTILISATEURS ASSOCIÉS AU PROJET

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Dominique Thomassin<br>( <a href="mailto:dominique.thomassin@umoncton.ca">dominique.thomassin@umoncton.ca</a> ) | <input checked="" type="checkbox"/> Matthieu LeBlanc<br>( <a href="mailto:matthieu.leblanc@umoncton.ca">matthieu.leblanc@umoncton.ca</a> ) |
|---|--|

### CRÉATIONS DE COURS

**Aucune création pour le moment.**

### MODIFICATIONS DE COURS

**Aucune modification pour le moment.**

### CRÉATIONS DE PROGRAMMES

**Aucune création pour le moment.**

### MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

**Baccalauréat ès arts (majeure en géographie)**

**Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie)**

**Mineure en géographie**

**SUIVIS DES COMMENTAIRES / TÂCHES**

Aucun commentaires / tâches pour le moment.

**APPROBATION**

<input type="checkbox"/> CPR/CPS	
<input type="checkbox"/> CDR	
<input type="checkbox"/> SAC	
<input type="checkbox"/> CESPM	

### INFORMATION DU DEMANDEUR

<b>Nom</b>	Thomassin
<b>Prénom</b>	Dominique
<b>Projet</b>	<input type="checkbox"/> Art dramatique <input type="checkbox"/> Certificat sur les dépendances <input type="checkbox"/> Baccalauréat en travail social <input type="checkbox"/> Modifications - Études littéraires (2e et 3e cycles) <input type="checkbox"/> Modification du cours SCPO4530 <input type="checkbox"/> Modifications - Majeures en Science politique <input type="checkbox"/> Modifications des cours HIST <input checked="" type="checkbox"/> Abolition des programmes de géographie

### DEMANDE DE MODIFICATION À UN PROGRAMME

#### IDENTIFICATION DU PROGRAMME

	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>ID unique</b>	49	2348
<b>Code AQ</b>	FASS-009	FASS-009
<b>Statut</b>	Actif	Inactif Raison : Les programmes de géographie seront remplacés par le B.A. (majeure en environnement et géographie – profils régulier et avec distinction) et la nouvelle mineure en environnement et géographie dont nous proposons la création (projet soumis en février 2024). À la suggestion de la registraire et à la suite de la vérification de conformité du projet de création de la nouvelle majeure, nous soumettons les formulaires pour l'abolition des programmes actuels. Il importe de préciser que l'abolition des programmes précités se fera sous réserve de l'adoption des nouveaux programmes proposés. Les admissions seront suspendues à partir de janvier 2025 et ce programme sera aboli en juillet 2025
<b>Responsables</b>	Faculté des arts et des sciences sociales	Faculté des arts et des sciences sociales
<b>Cycle *</b>	Premier cycle	Premier cycle
<b>Type *</b>	Majeure	Majeure
<b>Titre du programme *</b>	Baccalauréat ès arts (majeure en géographie)	Baccalauréat ès arts (majeure en géographie)
<b>Diplôme *</b>	B.A. (majeure en géographie)	B.A. (majeure en géographie)
<b>Formation continue</b>	Programme sans formation continue	Programme sans formation continue
<b>Feuille de route</b>	oui	<a href="#">2348.pdf</a>
<b>Objectifs *</b>	Le programme vise l'acquisition d'une solide formation générale en géographie permettant la compréhension de l'espace géographique de l'Acadie de l'est du Canada. Il offre la possibilité d'aborder des thèmes relatifs aux sciences naturelles, dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, et aux sciences sociales, dans le cadre d'une formation en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional.	Le programme vise l'acquisition d'une solide formation générale en géographie permettant la compréhension de l'espace géographique de l'Acadie de l'est du Canada. Il offre la possibilité d'aborder des thèmes relatifs aux sciences naturelles, dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, et aux sciences sociales, dans le cadre d'une formation en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional.
<b>Stratégies d'apprentissage</b>	La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>des enseignements magistraux;</li> <li>des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;</li> </ul>	La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>des enseignements magistraux;</li> <li>des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;</li> </ul>

IDENTIFICATION DU PROGRAMME		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en géographie;</li> <li>l'option de stages en milieu de travail, principalement en région acadienne, constituant une initiation à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel;</li> <li>la possibilité de réaliser un mémoire de fin de baccalauréat, correspondant à un exercice formel de formation à la recherche scientifique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en géographie;</li> <li>l'option de stages en milieu de travail, principalement en région acadienne, constituant une initiation à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel;</li> <li>la possibilité de réaliser un mémoire de fin de baccalauréat, correspondant à un exercice formel de formation à la recherche scientifique.</li> </ul>

EXIGENCES PARTICULIÈRES		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Rubrique 1</b>	<b>EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.	Titre de la rubrique <b>EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  Description L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

CONDITIONS D'ADMISSION		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Condition</b>	B	B

DURÉE DU PROGRAMME		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Durée du programme</b>	4 ans	4 ans
<b>Lieux - notes *</b>	Les années subséquentes se font à Moncton.	Les années subséquentes se font à Moncton.
<b>Emplacement 1</b>	Edmundston 2 premières années *	Edmundston 2 premières années *
<b>Emplacement 2</b>	Moncton 4 ans	Moncton 4 ans
<b>Emplacement 3</b>	Shippagan première année *	Shippagan première année *

PROFIL DU PROGRAMME		
Aucun formulaire attaché pour le moment.		

**INFORMATION DU DEMANDEUR**

<b>Nom</b>	Thomassin
<b>Prénom</b>	Dominique
<b>Projet</b>	<input type="checkbox"/> Art dramatique <input type="checkbox"/> Certificat sur les dépendances <input type="checkbox"/> Baccalauréat en travail social <input type="checkbox"/> Modifications - Études littéraires (2e et 3e cycles) <input type="checkbox"/> Modification du cours SCPO4530 <input type="checkbox"/> Modifications - Majeures en Science politique <input type="checkbox"/> Modifications des cours HIST <input checked="" type="checkbox"/> Abolition des programmes de géographie

**DEMANDE DE MODIFICATION À UN PROGRAMME**

**IDENTIFICATION DU PROGRAMME**

	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>ID unique</b>	39	2349
<b>Code AQ</b>	FASS-009	FASS-009
<b>Statut</b>	Inactif Raison : Les admissions à ce programme sont suspendues à compter de septembre 2018	Inactif Raison : Les admissions à ce programme sont suspendues à compter de septembre 2018. Les programmes de géographie seront remplacés par le B.A. (majeure en environnement et géographie – profils régulier et avec distinction) et la nouvelle mineure en environnement et géographie dont nous proposons la création (projet soumis en février 2024). À la suggestion de la registraire et à la suite de la vérification de conformité du projet de création de la nouvelle majeure, nous soumettons les formulaires pour l'abolition des programmes actuels. Il importe de préciser que l'abolition des programmes précités se fera sous réserve de l'adoption des nouveaux programmes proposés. Ce programme sera aboli en juillet 2025
<b>Responsables</b>	Faculté des arts et des sciences sociales	Faculté des arts et des sciences sociales
<b>Cycle *</b>	Premier cycle	Premier cycle
<b>Type *</b>	Spécialisation	
<b>Titre du programme *</b>	Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie)	Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie)
<b>Diplôme *</b>	B.A. (spécialisation en géographie)	B.A. (spécialisation en géographie)
<b>Formation continue</b>	Programme sans formation continue	Programme sans formation continue
<b>Feuille de route</b>	oui	<a href="#">2349.pdf</a>
<b>Objectifs *</b>	Ce programme vise la compréhension de la dynamique des milieux naturels, ruraux et urbains, particulièrement en Acadie de l'est du Canada, aux échelles locale et régionale, en vue de leur gestion dans le contexte des transformations complexes induites par les changements climatiques, la mondialisation et l'évolution démographique.	Ce programme vise la compréhension de la dynamique des milieux naturels, ruraux et urbains, particulièrement en Acadie de l'est du Canada, aux échelles locale et régionale, en vue de leur gestion dans le contexte des transformations complexes induites par les changements climatiques, la mondialisation et l'évolution démographique.
<b>Stratégies d'apprentissage</b>	La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>des enseignements magistraux;</li> <li>des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;</li> <li>des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en géographie;</li> </ul>	La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>des enseignements magistraux;</li> <li>des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;</li> <li>des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en géographie;</li> </ul>

IDENTIFICATION DU PROGRAMME		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>la possibilité de stages en milieu de travail, principalement en région acadienne, constituant une initiation à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel;</li> <li>l'option d'un mémoire de fin de baccalauréat, correspondant à un exercice formel de formation à la recherche scientifique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la possibilité de stages en milieu de travail, principalement en région acadienne, constituant une initiation à la pratique de la discipline dans un cadre professionnel;</li> <li>l'option d'un mémoire de fin de baccalauréat, correspondant à un exercice formel de formation à la recherche scientifique.</li> </ul>

EXIGENCES PARTICULIÈRES		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Rubrique 1</b>	<b>EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  La personne étudiante doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.	Titre de la rubrique <b>EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  Description La personne étudiante doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

CONDITIONS D'ADMISSION		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Condition</b>	B	B
<b>Rubrique 1</b>	<b>AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  Pourront être admises au programme de spécialisation les personnes étudiantes qui ont accumulé entre 50 et 60 crédits universitaires avec une moyenne cumulative d'au moins 2,50.	Titre <b>AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  Description Pourront être admises au programme de spécialisation les personnes étudiantes qui ont accumulé entre 50 et 60 crédits universitaires avec une moyenne cumulative d'au moins 2,50.

DURÉE DU PROGRAMME		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Durée du programme</b>	4 ans	4 ans
<b>Lieux - notes *</b>	Les années subséquentes se font à Moncton.	Les années subséquentes se font à Moncton.
<b>Emplacement 1</b>	Edmundston 2 premières années *	Edmundston 2 premières années *
<b>Emplacement 2</b>	Moncton 4 ans	Moncton 4 ans
<b>Emplacement 3</b>	Shippagan première année *	Shippagan première année *

PROFIL DU PROGRAMME		
Aucun formulaire attaché pour le moment.		

**INFORMATION DU DEMANDEUR**

<b>Nom</b>	Thomassin
<b>Prénom</b>	Dominique
<b>Projet</b>	<input type="checkbox"/> Art dramatique <input type="checkbox"/> Certificat sur les dépendances <input type="checkbox"/> Baccalauréat en travail social <input type="checkbox"/> Modifications - Études littéraires (2e et 3e cycles) <input type="checkbox"/> Modification du cours SCPO4530 <input type="checkbox"/> Modifications - Majeures en Science politique <input type="checkbox"/> Modifications des cours HIST <input checked="" type="checkbox"/> Abolition des programmes de géographie

**DEMANDE DE MODIFICATION À UN PROGRAMME**

**IDENTIFICATION DU PROGRAMME**

	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>ID unique</b>	66	2350
<b>Code AQ</b>	FASS-009	FASS-009
<b>Statut</b>	Actif	Inactif Raison : Les programmes de géographie seront remplacés par le B.A. (majeure en environnement et géographie – profils régulier et avec distinction) et la nouvelle mineure en environnement et géographie dont nous proposons la création (projet soumis en février 2024). À la suggestion de la registraire et à la suite de la vérification de conformité du projet de création de la nouvelle majeure, nous soumettons les formulaires pour l'abolition des programmes actuels. Il importe de préciser que l'abolition des programmes précités se fera sous réserve de l'adoption des nouveaux programmes proposés. Les admissions seront suspendues à partir de janvier 2025 et ce programme sera aboli en juillet 2025
<b>Responsables</b>	Faculté des arts et des sciences sociales	Faculté des arts et des sciences sociales
<b>Cycle *</b>	Premier cycle	Premier cycle
<b>Type *</b>	Mineure	Mineure
<b>Titre du programme *</b>	Mineure en géographie	Mineure en géographie
<b>Diplôme *</b>	Mineure en géographie	Mineure en géographie
<b>Formation continue</b>	Programme sans formation continue	Programme sans formation continue
<b>Feuille de route</b>	oui	<a href="#">2350.pdf</a>
<b>Objectifs *</b>	Le programme vise une introduction à la discipline, son objet d'étude, ses méthodes et ses techniques. Il vise à fournir une formation générale ou un complément à une formation thématique interdisciplinaire, par exemple dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, en économie ou en sociologie, en études acadiennes, en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional.	Le programme vise une introduction à la discipline, son objet d'étude, ses méthodes et ses techniques. Il vise à fournir une formation générale ou un complément à une formation thématique interdisciplinaire, par exemple dans le cadre d'une formation en écologie ou en environnement, en économie ou en sociologie, en études acadiennes, en études urbaines ou rurales, ou en développement local ou régional.
<b>Stratégies d'apprentissage</b>	La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>des enseignements magistraux;</li> <li>des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;</li> <li>des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en</li> </ul>	La formation est fondée sur différentes stratégies pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>des enseignements magistraux;</li> <li>des enseignements pratiques, sur le terrain et en laboratoire;</li> <li>des séminaires visant une réflexion sur la discipline et une initiation à la démarche de recherche en</li> </ul>

IDENTIFICATION DU PROGRAMME		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
	géographie.	géographie.

EXIGENCES PARTICULIÈRES		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Rubrique 1</b>	<b>EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.	Titre de la rubrique <b>EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>  Description L'étudiante ou l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la formation générale en anglais.

CONDITIONS D'ADMISSION		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Condition</b>	A	A

DURÉE DU PROGRAMME		
	ACTUEL	MODIFICATIONS
<b>Durée du programme</b>		
<b>Lieux - notes *</b>		

PROFIL DU PROGRAMME		
Aucun formulaire attaché pour le moment.		